

ALGÉRIE-PORTUGAL

**Le Président de la République reçoit le ministre d'Etat et des AE du Portugal**

P. 24

DÉCÈS DU GÉNÉRAL MOULOUD BELHADJ

**Le Président Tebboune présente ses condoléances**

P. 24

ALGÉRIE-QATAR

**M. Chanegriha s'entretient à Doha avec plusieurs hauts responsables de l'Etat du Qatar**

P. 3

## ALLOCATION CHÔMAGE

# Plus de 500.000 demandeurs d'emploi concernés à ce jour



**Le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber a affirmé, mercredi à Alger, que plus de 500.000 primo-demandeurs d'emploi, dont 63% de femmes, étaient concernés jusqu'à ce jour par l'allocation chômage qui sera versée à partir du 28 mars en cours.**

P. 6

### COLLECTIVITÉS LOCALES

**M. Boughali appelle au renforcement du rôle de l'élu local**

P. 3

### RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs à l'ordre du jour**

P. 4

### CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTÉ

**L'Algérie propose la création d'une organisation arabe de la santé**

P. 10

### SANTÉ

**GASTRO À chaque âge, les bons réflexes !**

Pp 12-13

### F O T B A L L

MONDIAL 2022 (BARRAGE)  
CAMEROUN-ALGÉRIE

**Les "Verts" pour prendre une option sur la qualification**

P. 21



CONCOURS TECHNOLOGIQUE FÉMININ "SHE'S IN TECH CHALLENGE"

**Neuf lauréates primées à Oran**

P. 17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine**

P. 24

## CONSEIL DE LA NATION

### La séance plénière prévue aujourd'hui annulée



Le Conseil de la Nation a annoncé, mercredi, dans un communiqué, l'annulation de la séance plénière consacrée aux questions orales, prévue jeudi.

"Il est porté à la connaissance des organes d'information nationale que la séance plénière consacrée aux questions orales et prévue jeudi, a été annulée", précise le communiqué du Conseil.

## CACI

### Invitation des hommes d'affaires mozambicains à visiter l'Algérie en juin prochain



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a invité le président de la chambre de commerce et d'industrie mozambicaine et une délégation d'hommes d'affaires mozambicains à visiter l'Algérie en juin prochain à l'occasion de la Foire internationale d'Alger 2022, a indiqué, mercredi, un communiqué de la CACI. L'invitation est intervenue lors d'une rencontre ayant regroupé la directrice générale de la CACI, Mme Ouahiba Bahloul et l'ambassadeur du Mozambique à Alger, M. Carvalho Muaria, dans le cadre du développement des relations commerciales et économiques entre les deux pays, ajoute le document.

Lors de la rencontre l'accent a été mis sur l'importance de donner un contenu économique aux relations privilégiées au niveau politique et de relancer l'accord de coopération signé entre les deux pays le 17 mai 2021, selon la même source.

A cette occasion, une rencontre a été programmée par visioconférence, en sus de l'invitation du président de la Chambre de commerce et d'industrie mozambicaine et une délégation d'hommes d'affaires mozambicains à visiter l'Algérie en juin prochain, à l'occasion de la Foire internationale d'Alger 2022.

Une première session de la réunion du Conseil des hommes d'affaires des deux pays a également été programmée, conclut le communiqué.

## METEO - BMS

### Des vents forts sur plusieurs wilayas de l'ouest et du sud du pays

Des vents forts souffleront parfois en rafales, jusqu'à vendredi matin, sur plusieurs wilayas de l'ouest et du sud du pays avec de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis mercredi par l'Office national de météorologie.

Placé en vigilance «orange», ce BMS concernera dans un premier temps les wilayas de Béchar, Naâma et El Bayadh où les

vents souffleront d'Est à Sud-Est avec une vitesse de 70 à 80 km/h atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales, du jeudi au vendredi matin.

Les wilayas de Saïda, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Tiaret et Laghouat seront également concernées par ces vents avec une vitesse de 60 à 70 km/h atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, du jeudi à 9h00 au vendredi à 3h00.



## MOUDJAHIDINE

### L'ancien moudjahid et journaliste Ahmed Fadli tire sa révérence



L'ancien moudjahid et journaliste, Ahmed Fadli est décédé à l'âge de 86 ans, a-t-on appris mardi auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Né le 11 octobre 1936 à Djellal (Khenchela), le défunt, fils du Cheikh Mohamed Amine Fadli, érudit et imam de Djellal pendant 70 ans, était l'une des grandes figures de la presse algérienne et doyen des journalistes depuis l'indépendance à la fin des années 1990.

Il a lancé la station radio de Constantine avec le moudjahid Rabah Mahoud.

Ahmed Fadli qui a consacré sa vie au service du pays pendant la guerre de libération et après l'indépendance, fut le premier journaliste à diffuser la déclaration de l'indépendance le 5 juillet 1962 sur les ondes de la radio nationale.

Il avait rencontré le président défunt Houari Boumediène qui était alors Chef d'Etat major, au camp de Ghar Dimaa aux frontières Est du pays durant la période de cessez-le-feu.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebega a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille.

## CONSTANTINE

### Le journaliste Kamel Ghimouz n'est plus



Le journaliste et chef du bureau régional du quotidien national «Liberté» à Constantine, Kamel Ghimouz, est décédé mardi des suites d'une longue maladie à l'âge de 56 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Feu Kamel Ghimouz, connu pour sa plume multidisciplinaire et son engagement dans tout ce qui concerne Constantine, sa ville, avait entamé sa carrière professionnelle dans les années 1990 en tant que journaliste, puis chef du bureau de Constantine du quotidien «Le Soir d'Algérie», au sein duquel il avait passé l'essentiel de sa carrière. Ses collègues gardent du défunt l'image d'une personne avec de grandes qualités humaines et morales, discret et plein d'humilité.

## AFFAIRE DU GROUPE METIDJI

### Report au 6 avril prochain du procès en appel



La Cour d'Alger a reporté, mercredi, le procès en appel dans l'affaire du groupe Metidji, impliquant l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et nombre d'anciens responsables, au 6 avril prochain.

La décision du report intervient "à la demande du collectif de défense et en raison de l'absence de l'un des accusés pour des raisons de santé, a affirmé le président de l'audience.

Plusieurs anciens responsables sont impliqués dans cette affaire, lesquels sont poursuivis pour octroi d'indus avantages, financement occulte de la campagne électorale, abus de fonctions et dilapidation de deniers publics.

Pour rappel, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, fin janvier dernier, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal à 5 ans de prison ferme et l'ancien chef de Protocole à la Présidence de la République, Mokhtar Reguieg à 6 ans de prison ferme, alors que l'ancien P-dg du groupe Metidji, Mansour Metidji avait été condamné à 8 ans de prison ferme dans cette affaire.

## TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS

### L'accusé Mohamed Abdallah, condamné à 5 ans de prison ferme



Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger), a condamné mercredi l'accusé Mohamed Abdallah à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA pour "appartenance à un groupe terroriste qui commet des actes attentatoires à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale".

Le tribunal a également condamné les deux accusés Benchama Abdelkrim et Riahi Malik, à une peine de deux (02) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA.

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs avait requis mercredi dernier une peine de cinq (5) ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA à l'encontre de l'accusé Mohamed Abdallah.

Une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA avait également été requise à l'encontre des accusés Benchama Abdelkrim et Riahi Malik.

## CONSEIL DE LA NATION Adoption du projet de loi portant modalités d'exercice du droit syndical

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Ce texte de loi vise à conférer aux libertés syndicales un cadre juridique propice aux missions des organisations syndicales conformément aux normes internationales du travail et à renforcer les garanties juridiques qui accordent aux travailleurs salariés et aux employeurs le droit de créer des organisations syndicales en toute liberté et sans distinction

aucune afin de défendre les intérêts matériels et moraux de leurs membres.

Il prévoit notamment la liberté de créer, d'adhérer ou d'appartenir à des organisations syndicales et de respecter les principes et garanties visant à protéger et soutenir les libertés syndicales, sur le plan professionnel, dans le cadre de la loi régissant l'action syndicale.



## PARLEMENT M. Boughali appelle au renforcement du rôle de l'élu local

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a appelé mercredi à renforcer le rôle de l'élu local, désormais appelé à faire preuve de compétence dans la gestion pour contribuer au développement local.

Le président de la chambre basse du Parlement s'exprimait lors d'une allocution à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP), sous le thème "Code des collectivités locales: permettre aux élus de contribuer avec force au développement local".

M. Boughali a mis l'accent, dans ce cadre, sur la nécessité de "renforcer le rôle de l'élu local au titre d'un effort collectif commun, auquel l'élu contribue avec sa conscience, sa présence active, tout en faisant montre de compétence dans la gestion".

Relevant l'urgence de lancer des réformes par le pouvoir législatif pour pouvoir concrétiser le développement local, une mission dévolue essentiellement à l'élu local, M. Boughali a estimé que la commune est "la cellule de base dans la construction de l'Etat et la pierre angulaire dans

l'édification nationale et la concrétisation du développement".

Le président de l'APN a également insisté sur l'amendement des lois sur la commune et la wilaya suivant "une approche objective reposant sur une conception scientifique qui prenne en ligne de compte l'évolution de la loi qui prévoit la gestion des affaires locales, tout en conférant davantage de transparence à la gestion du dernier public". Il a, en outre, souligné l'importance d'"assurer un élément humain qualifié, en vue d'opérer le développement escompté et de choisir des représentants qui réunissent les conditions de probité, de droiture et de formation".

Rappelant, dans le même cadre, l'importance de "tirer profit des anciennes expériences dans la gestion des affaires locales, en vue de construire une nouvelle conception globale de la gouvernance locale qui consolide la puissance de l'Etat et raffermir ses bases", M. Boughali a assuré que "la démocratie participative ne saurait voir le jour en l'absence de l'Etat de droit, d'institutions fortes et d'une société civile consciente".

A ce titre, M. Boughali a indiqué que l'Algérie

avançait résolument vers le renouveau national, dont les contours ont été fixés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'aller de l'avant dans le processus des réformes suivant "une approche globale et intégrée dans le cadre d'une stratégie clairvoyante visant à bâtir une Algérie nouvelle et à conférer une légitimité aux institutions pour rétablir la confiance perdue".

De son côté, le chef du Groupe parlementaire du MSP, Ahmed Sadouk a indiqué que "le développement national durable ne saurait être réalisé sans un développement local équilibré qui prend en compte les dimensions spécifiques du territoire et les aspirations des citoyens, en confiant à l'administration locale et à ses organes élus la gestion des affaires locales et la protection des prérogatives".

Il a en outre souligné la nécessité de "valoriser les ressources humaines qualifiées et de mettre en œuvre les projets, afin de réaliser les objectifs prioritaires au bénéfice de la population, tout en libérant les initiatives visant à relancer l'investissement local et à permettre une réelle autonomisation des élus pour qu'ils

assument la responsabilité devant leurs électeurs, à travers la révision du code communal et de la wilaya".

Le même responsable a mis l'accent sur "le renforcement de la gouvernance et des systèmes d'administration financiers, l'élargissement des prérogatives des élus et l'élaboration des législations et leur protection juridique, ainsi que la modernisation et la numérisation de l'administration locale, la libération de l'initiative et la réalisation des projets et des investissements, afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population".

La rencontre était l'occasion pour mettre l'accent sur la nécessité de garantir une autonomisation pour les élus en matière de gestion des affaires des assemblées locales, à travers l'élargissement de leurs prérogatives et leur implication dans la réalisation d'un véritable développement, tout en renforçant la formation pour améliorer les performances, avec la sélection des compétences pour gérer les affaires locales et réviser le code des collectivités locales dans le but de parvenir à une bonne gouvernance dans la gestion.

## ALGÉRIE - QATAR

### M. Chanegriha s'entretient à Doha avec plusieurs hauts responsables de l'Etat du Qatar

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est entretenu mercredi à Doha, au troisième jour de sa visite officielle au Qatar, avec plusieurs hauts responsables qataris, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En marge de sa participation à l'Exposition +DIMDEX-2022+, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP a eu, au Palais Princier, un entretien particulier avec Son Excellence Cheikh Jassim Ben Hamad Al Thani, représentant personnel de Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar, ayant reflété l'excellence des relations entre l'Algérie et le Qatar", précise le communiqué.

Le Général de Corps d'Armée "a été, par la suite, reçu par Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassim Al Thani, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar".

Par ailleurs, "en guise de valorisation de la participation de l'Algérie à la 7ème édition de l'Exposition internationale de Défense maritime de Doha, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha a eu une entrevue particulière avec le vice-Premier ministre, ministre d'Etat pour les Affaires de Défense, le Dr Khaled Ben Mohamed El Attiyah, qui a mis en valeur la place de l'Algérie et sa politique de défense avant de saluer sa participation avec la frégate +Al-Modamir+, numéro de bord +911+ à cette exposition", ajoute la même source.

Le chef d'Etat-Major de l'ANP s'était, auparavant, entretenu avec le Conseiller de Son Altesse l'Emir du Qatar pour les Affaires de Défense, le Général d'Armée Hamad Ben Ali Al Attiyah.

Les deux parties avaient évoqué, en cette occasion, l'importance de la doctrine militaire et la formation et leur rôle dans l'édification d'une institution militaire compétente et moderne", indique le communiqué.

## CNL Signature d'une convention pour la mise en place d'un Data center du secteur de l'habitat

La Caisse nationale du logement (CNL) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont procédé mercredi à Alger à la signature d'une convention permettant à l'entreprise publique d'accompagner la CNL dans son processus de numérisation comprenant le montage d'un Data center (centre de données) sectoriel.

Cette convention a été signée par le directeur général de la CNL, Ahmed Belayat, et la directrice générale de l'EADN, Sarah Yahiaoui en présence du secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, ainsi que des directeurs généraux des entreprises sous tutelle.

A cette occasion, M. Belayat a fait savoir en marge de cette cérémonie que son organisme a fait appel à l'EADN "au vu de son expertise certaine dans le domaine du numérique".

"Nous avons fait appel à l'EADN pour l'accompagnement du processus de numérisation du secteur dont la mise en place d'un Data center, et ce, conformément aux orientations du ministre du secteur", a-t-il souligné.

Dans cette optique, M. Belayat a rappelé que le ministère du secteur a mis en place un comité stratégique pour le suivi de l'ensemble de la numérisation du secteur, sachant que celui-ci compte 82 établissements et entreprises.

Selon le DG de la CNA, cet accompagnement va permettre d'avoir des données sécurisées "tout en offrant une capacité de reporting (communication de données) au profit des décisionnaires via une visibilité sur l'ensemble de l'activité du secteur".

De son côté, la directrice générale de l'EADN, Sarah Yahiaoui, a indiqué que cette convention vise à mettre en place des systèmes d'information et à auditer les systèmes existants, ainsi que la mise en place d'un Data center au profit du secteur de l'Habitat. Il est prévu par la suite de sécuriser les systèmes d'information mis en place, a-t-elle ajouté.

Le conseiller chargé des technologies de l'information et de la numérisation auprès de la CNL, Abdelkader Hadj Miloud, a indiqué, quant à lui, qu'il existe un projet de numérisation du secteur intitulé «Information management and digitalizing endeavour» (IMADE) étalé sur trois ans (2022-2024). Ce projet vise, selon lui, à doter le secteur de l'Habitat d'une infrastructure numérique capable de fournir des services à l'ensemble des parties prenantes du secteur et permettant d'offrir des services numériques aux acteurs économiques du BTPH ainsi qu'au citoyen notamment sur le logement.

## PARLEMENT Les réformes prévues par la Constitution de 2020 ont doté l'Algérie de normes internationales dans l'action démocratique

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, mardi, que «des importantes réformes» prévues par la Constitution de 2020 «ont doté l'Algérie de «normes internationales» pour ce qui est de l'action démocratique et de la séparation des pouvoirs. Répondant aux interrogations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors du débat autour du projet de loi organique fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et des

règles d'organisation et de fonctionnement, lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Tabi a précisé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a honoré ses engagements en oeuvrant à concrétiser sa forte volonté de réforme. Il a, en outre, affirmé que «les réformes prévues par la Constitution de 2020 ont doté l'Algérie de normes internationales en matière d'action démocratique et de séparation des pouvoirs».

M. Boughali a également indiqué que «la Constitution de 2020 a consacré, de façon définitive, le principe de séparation des pouvoirs, renforcé le domaine des droits et des libertés et a introduit d'autres qui ne figuraient pas dans les précédentes Constitutions», ajoutant que la loi sur le CSM «a satisfait les ambitions de la société en matière de concrétisation d'une Justice indépendante grâce à la forte volonté politique du président de la République». Soulignant que l'expertise et la maturité s'acquièrent avec la pratique. Concernant le dossier de régularisation des véhicules saisis, M. Tabi a fait savoir que «le nombre des demandes de récupération a atteint, au 21 mars courant, 1.729 demandes dont 594 rejetées car ne remplissant pas les conditions de régularisation, alors que le nombre de dossiers acceptés s'élève à 950», précisant que «185 dossiers seront prochainement examinés».

quant que le Président de la République «veillera à garantir l'indépendance de cet organe (CSM)». M. Tabi considère que «la confiance du citoyen en la Justice et en ses dispositions est à même de garantir l'indépendance de la Justice et rétablir la confiance du citoyen en les institutions de l'Etat». L'approbation de la condition de 15 ans de service pour les magistrats désirant présenter leur candidature au Conseil supérieur de la magistrature a pour objectif de «préserver l'autorité de ce conseil,

## AGRICULTURE - FORÊTS

### De nouvelles mesures de préventions prises contre les incendies



De nouvelles dispositions ont été prises par la Direction générale des Forêts (DGF) pour prévenir plus efficacement les feux de forêts durant la prochaine saison d'été, notamment l'implication des habitants situés à proximité des massifs forestiers dans les premières interventions contre les incendies, a indiqué mercredi une responsable auprès de la DGF.

«Ces dispositions consistent en premier lieu à faire bénéficier les jeunes habitants dans les villages situés à proximité des massifs forestiers de formation pour qu'ils puissent entamer la première intervention contre les feux de forêt et protéger ainsi leurs vergers ou leur terrains agricoles», a précisé la directrice de la protection de la flore et de la faune auprès de la Direction générale des forêts (DGF), Ilham Kabouya lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

En plus de cette mesure, les walis ont été instruits depuis plusieurs mois pour l'installation au niveau des massifs forestiers de points d'eaux additionnels pour permettre aux hélicoptères et à certains avions bombardiers de s'approvisionner en eau en cas d'incendie, a ajouté Mme Kabouya.

S'agissant des autres mesures entamées pour prévenir les incendies, Mme Kabouya a mis en exergue l'importance de l'élargissement de la cartographie des incendies pour englober tout le territoire national.

«Le pays détient une cartographie déjà existante, mais qui a besoin d'être élargie notamment par l'amélioration des cartes de sensibilités aux incendies des forêts et l'amélioration de la surveillance par rapport à l'alerte», a expliqué l'intervenante.

Elle a souligné, dans le même cadre, que la cartographie existante comporte les zones de sensibilité aux incendies de forêts basées sur la récurrence des feux, précisant que des mesures sont en cours en coordination avec l'Office national de la météorologie pour élargir cette cartographie.

La responsable auprès de la DGF a estimé, en outre, que l'installation de caméras de surveillance dans certains massifs forestiers éloignés, serait bénéfique et pourrait prévenir les feux de forêts.

Cette mesure viendrait compléter la surveillance effectuée à travers les postes de vigie, notamment dans certains sites éloignés, a-t-elle fait observer.

Tout en assurant que le nombre des saisonniers demeure encore «inférieur aux besoins», Mme Kabouya a loué «la participation active des Scouts musulmans algériens dans les actions de prévention, à travers la mise en place de campements dans les massifs forestiers éloignés ou ils bénéficient de formation notamment sur les premières interventions à effectuer en cas d'incendie».

S'agissant du barrage vert, Mme Kabouya a affirmé que la réhabilitation de ce bande qui concerne 13 wilayas du pays et environ 7 millions de personnes se fera avec une nouvelle approche consistant à faire impliquer concrètement la population locale. «La nouvelle approche consiste à aller vers la politique agro-pastorale combinant l'agriculture et l'élevage pour inciter la population qui vit dans ces wilayas de participer activement dans la plantation», a-t-elle expliqué, ce qui permettrait sa réhabilitation et de stopper l'avancée du désert.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture et de l'Industrie, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 23 mars 2022, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants:

#### Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement rural:

Il a été présenté un projet de Décret exécutif modifiant et complétant le Décret exécutif n 93-139 du 14/06/1993 portant réaménagement des statuts de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV).

Ce projet de texte intervient pour permettre à cet institut de mieux accomplir ses missions, notamment à travers ses deux unités de recherche dédiées au «développement des stratégies de surveillance et de détection des fléaux agricoles» et à «l'amélioration des techniques de protection phytosanitaire des cultures».

Le Conseil scientifique de l'INPV sera également doté de prérogatives plus étendues en vue d'assurer l'organisation des travaux de recherche, les moyens à mettre en œuvre, la programmation et la réalisation des projets de recherche et des manifestations scientifiques ainsi que le suivi et l'évaluation de l'état d'avancement de ces projets.

#### Dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique:

Il a été présenté un projet de Décret exécutif fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.

Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République visant l'élaboration de l'arsenal réglementaire nécessaire à la mise en œuvre des réformes dans le domaine de l'enseignement supérieur



avant la rentrée universitaire 2022-2023. Aussi, ce projet de Décret exécutif reflète une nouvelle vision incluant et régulant l'ensemble des aspects liés au régime des études et de formation en vue de l'obtention des diplômes d'enseignement supérieur nationaux afin d'adapter et d'harmoniser ce régime avec les évolutions en cours à l'échelle nationale et internationale, notamment en matière de formation, de modes d'enseignement, de relation de l'université avec l'environnement socio-économique et d'ouverture à l'international.

Ce projet instaure ainsi une flexibilité dans le système d'enseignement et de formation universitaires pour être en harmonie avec les exigences des technologies de l'information et de la communication dans le domaine pédagogique.

#### Dans le domaine de la Culture :

La ministre de la Culture et des Arts a présenté une communication portant sur l'organisation de la 25ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2022), qui débutera le 24 mars 2022, au niveau du Palais des expositions «Pins maritimes».

Cette édition, à laquelle l'Italie sera

l'invité d'honneur, enregistrera un nombre record de participants, avoisinant 1.250 exposants, dont 266 Algériens, 324 issus de pays arabes et 660 exposants étrangers de diverses nationalités.

La nouveauté de cette édition consiste en la mise en place d'une plateforme numérique permettant la visite virtuelle du Salon par le recours à l'utilisation de la technologie «Zoom Expo» ainsi que la vente à distance des livres.

#### Dans le domaine de l'Industrie:

Le ministre de l'Industrie a présenté une communication sur l'état d'avancement des travaux de réalisation des nouvelles zones industrielles.

Dans ce cadre, Monsieur le Premier ministre a chargé les membres du Gouvernement concernés par cette opération à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour la levée des contraintes rencontrées, en accordant la priorité aux zones industrielles dont les travaux d'aménagement sont en phase de finalisation et dont l'entrée en exploitation contribuera à répondre aux besoins grandissants en foncier exprimés par les investisseurs».

## POSTE - RAMADHAN

### M. Bibi Triki rassure quant à la disponibilité des liquidités dans tous les bureaux de poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a rassuré, les citoyens, à partir de Blida, quant à la disponibilité de liquidités durant le mois sacré du Ramadhan.

«Des mesures ont été prises en prévision du Ramadhan portant sur la disponibilité de liquidités dans tous les bureaux de poste», a assuré le ministre, à l'issue d'une visite de travail à Blida, en réponse à une question sur la crainte des citoyens quant à un manque de liquidités à la veille du mois sacré, à la hausse des achats du citoyen.

M. Bibi Triki a fait part, à cet effet, de l'installation d'une cellule regroupant les différentes parties concernées par les préparatifs de cet événement (Ramadhan), tout en veillant à la disponibilité de liquidités dans tous les bureaux de poste, tout au long de l'année, dont le mois sacré du Ramadhan, «grâce à la coordination des efforts de tout



un chacun», affirmant son «engagement» à faire ce qu'il faut pour «réduire la pression sur les guichets de poste pour améliorer les prestations offertes au citoyen». «Le réseau de la Poste est actuellement le plus proche du citoyen, puisqu'il compte plus de 4.100 bureaux à l'échelle nationale, dans l'attente de son extension, après la mise en œuvre du programme portant renforcement de ces bureaux au niveau des 58 wilayas du pays», a souligné

le ministre. M. Bibi Triki a également évoqué les évolutions en cours dans ces bureaux, à travers notamment l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens et de celles de travail des employés.

A cela s'ajoute l'affectation de guichets spéciaux au profit des personnes aux besoins spécifiques, pour leur assurer des prestations adaptées à leur état de santé, outre la modernisation des prestations postales à travers, entre autres, l'instal-

lation de Guichets automatiques au lieu des Distributeurs automatiques de billets (DAB).

Le ministre de la Poste et des Télécommunications a signalé des actions en cours, via les réseaux sociaux et à travers les nouveaux quartiers d'habitations, pour faire la promotion des différentes prestations assurées par ces guichets, dont le transfert des fonds, le paiement des factures, et l'obtention de relevés et autres.

Il a, par ailleurs, fait part, au titre des efforts d'amélioration du service public du renforcement du réseau des DAB, estimé à 1.400 au niveau national, par 600 nouveaux distributeurs, durant l'année en cours, rep représentant une hausse de 40%, en une seule année. «Un fait traduisant l'importance accordée à l'aspect structures et équipements, qui permet la promotion du service public», a estimé le ministre.

## ANP - MÉDIAS Portes ouvertes sur l'école de formation de commandos et d'instruction en parachutisme de Boghar

Une journée portes ouvertes sur l'École de formation de commandos et d'instruction en parachutisme (EFCIP) "Mberek Derbal", à Boghar, sud de Médéa, a été organisée mercredi au profit de la presse nationale à l'occasion d'une visite guidée.

Initiée dans le cadre du plan de communication de l'ANP, cette visite vise à maintenir et à renforcer la relation entre la presse et l'Armée nationale populaire et d'informer le public sur le niveau de compétence de formation des structures l'ANP, a indiqué le capitaine Fath-Allah Hemahoui, de la direction de la communication, de l'information et de l'orientation de la 1ère région militaire.

L'ouverture aux médias des portes de ce mythe centre d'instruction qui assure, depuis le début des années 1990, la formation des troupes d'élite de l'ANP, est "une opportunité pour mettre en lumière ces troupes d'élite des forces terrestres de l'armée nationale populaire (ANP), ainsi que les efforts déployés dans le domaine de la formation et l'instruction militaire des éléments de l'armée nationale populaire", a indiqué, pour sa part, le commandant de l'EFC IP, le colonel Amar Aoun.

Cette visite guidée est l'occasion d'informer l'opinion, par le biais des médias, sur le degré de professionnalisme atteint par les forces terrestres, notamment en matière de formation des commandos et para-commandos, la maîtrise des techniques de combat modernes et la préparation opérationnelle des membres de ce corps d'élite, selon les explications fournies sur place.

L'école de formation de commandos et d'instruction en parachutisme a acquis, au fil du temps, et



grâce au haut niveau d'instruction militaire assuré sur place, une grande réputation dans le domaine de la formation militaire, au point où beaucoup de corps de l'armée la sollicite pour former ces unités spécialisées. En sus des unités opérationnelles de l'armée nationale populaire, de la garde républicaine, des forces navales et aériennes, l'EFCIP de Boghar assure une formation de pointe et des stages de recyclage en matière de lutte antiterroriste au profit de la gendarmerie nationale, mais également aux officiers de l'académie militaire de Cherchell.

Des exercices tactiques et de combats ont été exécutés en marge de cette visite guidée. Avant de se

voir attribuer le titre de Maghawirs (commandos) les nouvelles recrues, triées sur le volet, suivent un entraînement intensif et très dur, qui s'étale sur plusieurs semaines.

Des instructeurs, d'anciens commandos d'élite pour la plus part, assurent la formation des futurs Maghawirs, est-il précisé sur place.

Outre l'instruction militaire classique de maniement des armes, de tirs de précision et au jugé, les nouvelles recrues reçoivent une formation très poussée dans les techniques de lutte antiguérilla et de contre embuscade, avec des exercices de simulation, parfois, à balles réelles, en vue de mettre les stagiaires dans des situations de combat proche du réel.

## Béchar: «Portes ouvertes» sur le centre d'instruction de l'infanterie d'Abadla

Des journées «portes ouvertes» sur le Centre d'instruction de l'infanterie d'Abadla (CIA) Chahid Barkat Boujdjemaâ relevant de la troisième région militaire (3ème RM-Béchar) ont débuté mercredi au sein de la même structure militaire.

«Ces journées portes ouvertes qui entrent dans le cadre du programme national de communication du ministère de la Défense nationale (MDN) fait partie des traditions de notre institution militaire qui œuvre pour jeter les passerelles de communication entre l'Armée

nationale populaire (ANP) et les citoyens, pour renforcer le lien armée-citoyen et pour s'ouvrir sur la société civile», a indiqué le Chef d'état major de la 3ème région militaire, le général Abdelghani Boussaha, lors de l'allocution d'ouverture de la manifestation.

De son côté, le commandant du CIA, le colonel Bouzidi Abdelwahab, a déclaré que les «Portes ouvertes» sur le Centre d'instruction de l'infanterie d'Abadla, dont la première promotion est sortie en 1996, constituent «une véritable fenêtre sur

nos forces armées où les citoyens peuvent, à l'occasion de ces Journées d'information, découvrir les structures pédagogiques de formation, les moyens mis en œuvre et les techniques modernes qui contribuent efficacement à la formation des sous-officiers et Djounoud de l'arme de l'infanterie et des possibilités offertes aux jeunes de rejoindre ce centre d'instruction militaire interarmes».

Plusieurs stands et ateliers des différentes formations inter-armes et autres activités du CIA sont mis à la disposition

du public afin de lui permettre de prendre connaissance des missions de ce centre et des conditions permettant aux intéressés de rejoindre cette structure militaire. Des équipements militaires de l'arme de l'infanterie et matériels roulants, ainsi que des activités des structures de santé militaire qui contribuent périodiquement à la prise en charge de la santé des habitants des régions éloignées de la daïra d'Abadla, sont exposés durant cette manifestation qui s'étalera sur deux jours.

## EDUCATION

### Tizi-Ouzou: lancement prochain des travaux de reconstruction des lycées Amirouche et El Khensa

Les travaux de reconstruction des Lycées El Khensa et Colonel Amirouche, de la ville de Tizi-Ouzou, seront lancés prochainement, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'éducation (DE).

Ces deux établissements scolaires réalisés sur un site instable, sur la route de Tala Allam, sont menacés par un glissement de terrain qui avait déjà causé d'importants dégâts à l'infrastructure, situation qui s'est aggravée depuis le séisme de Boumerdes, le 21 mai 2003, signalé-t-on.

La direction de l'Éducation avait, sur la base d'une expertise du centre

de Contrôle technique des constructions (CTC) soulignant l'état de dégradation avancé de ces structures, décidé d'évacuer les deux lycées pour protéger les élèves et les personnels.

Ainsi les élèves du lycée El Khensa ont été transférés vers le centre de formation professionnelle de Tala Allam et ceux du lycée colonel Amirouche vers l'institut de technologie qui a été cédé à l'université puis récupéré par le secteur de l'éducation, a indiqué à l'APS, le responsable local de ce secteur Ahmed Laalaoui.

Outre les élèves et le personnel enseignant et administratif, la DE a

récupéré l'ensemble des équipements et matériels, afin de mettre les deux établissements à la disposition de la direction des équipements publics (DEP) qui gère l'opération de démolition et de reconstruction de l'infrastructure, a-t-on appris de même source.

D'ailleurs, la DEP a lancé, cette semaine, un avis d'appel d'offre portant "réalisation d'un lycée en remplacement du lycée El Khensa" pour le choix de l'entreprise qui va effectuer les travaux de "démolition des blocs existants du lycée El Khensa" et dont l'ouverture de plis est prévue pour le 30 mars courant, a-t-on appris auprès de cette direction.

## HABITAT

### Mascara : relogement de plus de 100 familles occupant de vieux bâtis



L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mascara a lancé, mercredi, une opération de relogement de plus de 100 familles occupant de vieux bâtis.

L'opération a touché quelque 60 familles résidant dans des vieux bâtis de la ville de Sig, a indiqué le directeur local de l'OPGI, Sabeur Mohammed ajoutant que tous les moyens et matériels ont été mobilisés pour assurer le relogement de ces familles bénéficiaires d'habitations offrant toutes les commodités de la vie.

L'opération se poursuivra jeudi avec le relogement de 20 familles résidant de la commune de Ghriss pour prendre fin, dimanche, avec le relogement de 35 familles résidant dans des habitations précaires au douar Zelaga, relevant de la commune d'El Matmour.

Par ailleurs, les listes des bénéficiaires des 20 logements publics locatifs de la commune de Maoussa et celles des 10 logements dans la commune d'Aïn Fekkane ont été affichées mardi.

Les services des daïras de Ghris et Ain Fekkane sont chargées de recueillir les éventuels recours avant d'établir les listes définitives et procéder à la remise des clés dans les plus brefs délais.

Lors d'un point de presse tenu, il y a deux semaines, M. Saber a souligné, que les services de la wilaya ont programmé la distribution de 5.300 logements dont 4.202 de la formule LPL, répartis sur douze (12) communes à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, en juillet prochain.

## ENERGIE

### Tamanrasset: nouveaux projets d'électrification des périmètres agricoles

Huit (8) nouveaux projets d'électrification agricole sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tamanrasset dans le but d'accompagner les agriculteurs de la wilaya dans la promotion de leurs activités agricoles, a-t-on appris mercredi auprès de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Lancées au premier trimestre de l'année en cours à travers divers périmètres agricoles de la wilaya, ces opérations font partie d'un ambitieux programme retenu pour la wilaya dans le cadre du développement agricole dans le Sud du pays.

Ce programme a donné lieu à l'électrification de 457 exploitations agricoles implantées dans les différentes communes de la wilaya, et la pose de 26 transformateurs électriques pour un réseau long de plus de 73 km, a détaillé le responsable de la cellule de communication à la SADEG.

Pas moins de 226 exploitations agricoles, structurées en six (6) périmètres, avaient été raccordées l'année dernière (2021) au réseau d'électrification agricole long de plus de 63 km, avec l'installation de 19 transformateurs électriques, a relevé la même source.

Par ailleurs, la SADEG a procédé, depuis le début de l'année en cours, à la réalisation, dans la wilaya d'In-Guezzam, d'une série de travaux portant entretien de 21 transformateurs parmi un total de 102 équipements installés à travers cette région.

Lancées en prévision de la saison estivale, marquée par les grandes chaleurs, et par souci d'améliorer le service public, ces actions ont été consolidées par la mise en service de deux nouveaux transformateurs, d'une capacité de 400 Kilovolts chacun, au chef lieu de la commune d'In-Guezzam.

L'on relève, à ce titre, l'installation de 100 compteurs électriques répartis entre les logements publics et 50 autres entre les logements de fonction.

Il a été également procédé à la consolidation du réseau d'électrification de la région frontalière de Tin-Zaouatine par la réalisation de deux (2) kilomètres de lignes électriques.

## ORAN

L'emballage et le conditionnement au centre du 8<sup>ème</sup> Salon international de l'agroalimentaire

L'emballage et le conditionnement constituent un axe important de la 8<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage (SIAG), ouvert mercredi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Il s'agit d'un espace permettant la rencontre entre les producteurs et transformateurs des produits alimentaires et les entreprises spécialisées dans l'emballage, a indiqué le directeur de l'agence organisatrice «Expoline», Mahmoud El Hani, lors d'un point de presse, organisé en marge de l'ouverture du Salon, présidée par Mohamed Aziz Derouaz, commissaire de la 19<sup>ème</sup> édition des Jeux Méditerranéens. «L'emballage est un élément d'une grande importance pour la commercialisation et l'exportation des produits», a souligné M. El Hani, ajoutant que plusieurs entreprises étrangères participantes spécialisées dans ce créneau ont exprimé leur volonté de nouer des partenariats avec les producteurs locaux.

«D'autres entreprises étrangères spécialisées dans l'agroalimentaire, souhaitent s'établir en Algérie pour se lancer dans l'exportation vers l'Afrique», a-t-il encore précisé. La 8<sup>ème</sup> édition du SIAG enregistre la participation de plusieurs exposants étrangers venus d'Italie, de Turquie, de Chine ainsi que des représentants des ambassades des Etats-Unis d'Amérique, d'Afrique du Sud, de Tanzanie et la Pologne, a-t-on affirmé. Le SIAG se tient jusqu'à samedi sous le thème «le développement de l'agroalimentaire pour assurer la sécurité alimentaire». Au programme figurent des rencontres B2B et des conférences sur des thèmes d'actualité, l'emballage et le packaging, et la sécurité alimentaire notamment. «Le SIAG est devenu, depuis sa première édition en 2013, une vitrine exhaustive des produits agro-industriels, des machines industrielles et des services pour les professionnels de l'agroalimentaire», a-t-on souligné, estimant que «ce genre d'espaces permet aux opérateurs de stimuler la relance du marché après les deux années de pandémie de Covid».

## COMMERCE

## M. Rezig appelle les industriels à la coordination et à la collaboration pour aller vers l'exportation

Le ministre du commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, mardi à partir de Relizane, les industriels à coordonner et à collaborer entre eux pour aller vers l'exportation.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya, le ministre a souligné que son département œuvre à encourager les industriels des différentes wilayas du pays à exporter leurs différents produits vers les marchés extérieurs.

Lors de l'inspection d'une unité privée de fabrication de câbles au niveau du parc industriel de Sidi Khettab, qui emploie près de 300 personnes et produit 500 tonnes de différents types de câbles par an, M. Rezig a exhorté les responsables de cette unité à coordonner et à collaborer avec les unités de production similaires et à adhérer dans des associations professionnelles pour répondre aux besoins du marché national et d'aller vers l'exportation. A ce propos, M. Rezig a ajouté que l'adhésion des industriels et des producteurs dans les associations professionnelles facilitera le dialogue entre eux et avec le ministère et permettra d'écouter leurs différentes



préoccupations afin d'en trouver les solutions et les prendre en charge. Sur un autre registre, Kamel Rezig a souligné que son département a programmé l'ouverture entre 900 et 1.000 marchés de solidarité «rahma» à travers l'ensemble des wilayas du pays, avant le mois de Ramadhan. Il a relevé l'augmentation du nombre de ces marchés par rapport à l'année dernière, durant laquelle 222 marchés ont été ouverts. Lors de sa supervision du lancement symbolique du premier

marché de la «rahma» au niveau national dans la commune de Bendaoud, le ministre a estimé que ces espaces commerciaux permettront aux citoyens d'acquiescer les produits alimentaires, les légumes et les fruits à des prix abordables. Dans ce sens, il a appelé les industriels, les producteurs et les agriculteurs, ainsi que les commerçants de gros, à adhérer à cette opération de solidarité qui contribuera à la promotion de leurs produits. Par ailleurs, cette

visite dans la wilaya de Relizane a été marquée par l'inspection d'une tannerie de transformation de la laine et du cuir dans la zone industrielle de la commune de Bellacel, ainsi que le projet de réalisation d'un laboratoire de qualité et de répression de la fraude. Le taux d'avancement de travaux de ce dernier projet a atteint les 87%, av ec une enveloppe financière estimée à 120 millions de dinars. Le ministre a insisté pour que le projet soit réceptionné en juillet prochain.

APS

## ALLOCATION CHÔMAGE

## Plus de 500.000 demandeurs d'emploi concernés à ce jour

Le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber a affirmé, mercredi à Alger, que plus de 500.000 primo-demandeurs d'emploi, dont 63% de femmes, étaient concernés jusqu'à ce jour par l'allocation chômage qui sera versée à partir du 28 mars en cours. Dans une déclaration à l'APS, M. Djaber a précisé que les primo-demandeurs d'emploi, concernés par cette allocation chômage, avait atteint à ce jour 580.000 personnes, dont 63% de femmes, faisant savoir que 38% sont titulaires de diplômes universitaires, plus de

19% de ces primo-demandeurs sont diplômés de la formation professionnelle et 43% représentent d'autres catégories. Le même responsable a indiqué que l'allocation chômage permettrait aux primo-demandeurs d'emploi d'obtenir la carte «Chifa» et de bénéficier ainsi de certaines prestations de la Sécurité sociale. Il a en outre souligné que le nombre de demandeurs d'emploi qui ont fait leur pré-inscription via la plateforme (Minha) depuis le 25 février dernier, était estimé à «1.080.000 personnes, dont 92% ayant obtenu leur rendez-vous

pour se rendre aux structures locales de l'emploi». Par ailleurs, M. Djaber a fait état de «la signature récemment d'une convention entre l'ANEM et Algérie Poste, ayant permis l'ouverture de 166.000 comptes courants postaux (CCP) au profit des demandeurs d'emploi inscrits au niveau de l'ANEM et qui ne possédaient pas de compte CCP, et ce, a-t-il dit, «après avoir fourni un numéro ou une attestation d'inscription aux services d'Algérie Poste», ajoutant que «l'opération d'ouverture de comptes postaux se poursuit toujours». L'ANEM a également en-

registré «plus de 8.000 appels téléphoniques via le numéro vert (30-03), en vue de demander des renseignements sur l'allocation chômage», a-t-il ajouté. Le DG de l'ANEM a, en outre, affirmé que «l'allocation chômage sera perçue par le bénéficiaire jusqu'à ce qu'il obtienne un poste d'emploi», annonçant la mise en place d'un programme «d'accompagnement individuel» au profit des primo-demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'allocation chômage, et ce, en vue de les aider à mettre en valeur leur savoir-faire et leur assurer une

orientation «exacte» sur la base de leurs qualifications vers les offres d'emploi disponibles, dans le but de faciliter leur insertion professionnelle. Concernant les demandeurs d'emploi concernés par l'allocation chômage et qui n'ont pas de qualifications professionnelles, M. Djaber a précisé que des mesures avaient été prises, en coordination avec le secteur de la Formation professionnelle, en vue de les former pour une période donnée, afin qu'ils acquièrent un savoir-faire qui leur permettra de bénéficier d'un poste d'emploi.

## VIANDES ROUGES

## Djelfa relève le défi de couvrir les besoins du marché

La wilaya de Djelfa, réputée pour son activité d'élevage et leader national dans le domaine de la production des viandes rouges, œuvre à relever le défi de couvrir les besoins du marché local et national en ce produit, pour accompagner la récente décision des autorités relative au maintien de l'interdiction de l'importation des viandes rouges. Comptant un cheptel ovin estimé à près de 4 millions de têtes et assurant une production moyenne de 560.000 qx de viandes rouges qui couvrent 10% de la production nationale, la wilaya constitue un atout majeur pour l'économie nationale dans la filière viandes rouges. La décision de maintien de l'interdiction d'importation des viandes est une «opportunité pour la promotion de cette filière», ont assuré de nombreux maquignons rencontrés par l'APS dans plusieurs marchés à bestiaux. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors du Conseil ministériel tenu le 13 mars courant, le maintien de l'interdiction stricte de l'importation des viandes congelées et d'encourager la consommation de viandes locales. Pour les maquignons de Djelfa, cette décision est un «tournant décisif» pour les

éleveurs et les consommateurs réunis, car elle «permettra de privilégier la production locale, tout en renforçant les capacités de production des acteurs de la filière», ont-ils estimé. Des citoyens de la wilaya se sont, également, félicités de cette décision qui place les responsables en charge de la filière viandes rouges face au défi de couvrir les besoins du marché et de promouvoir, à l'occasion, l'économie locale. La wilaya de Djelfa enregistre actuellement une hausse de l'offre grâce à son important cheptel et sa grande production de viandes rouges, même en période de forte demande, à l'instar du mois de Ramadhan et des fêtes de l'Aïd El Adha.

Cette performance s'explique par le grand intérêt que continuent de porter les enfants de Djelfa à l'activité d'élevage et à la sauvegarde de cette importante ressource économique, en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain.

C'est notamment le cas de Lhadj Saâd, un éleveur de la commune de Tadmît (50 km au sud de Djelfa), qui a souligné les efforts consentis par les éleveurs pour «garantir une disponibilité du produit sur le marché, en dépit des problèmes de manque de fourrages et de la sécheresse qui a touché

la région ces dernières années, affectant le couv vert végétal et réduisant les pâturages «a-t-il déploré».

En effet, les éleveurs de la wilaya sont unanimes à considérer que le problème des fourrages est «un véritable casse-tête» pour eux, particulièrement en période de stress hydrique et d'intempéries. A ce propos, des universitaires et spécialistes en économie et en agriculture pastorale de l'université «Ziane Achour» ont déjà appelé les éleveurs, à maintes reprises, à un changement de la conduite d'élevage et à l'adoption des nouveautés dans le domaine, en intégrant, suffisamment, les fourrages verts, à travers l'élargissement des périmètres irrigués, afin d'assurer des pâturages saisonniers et réduire, ainsi, la facture d'importation d'orge subventionné.

## Le contrôle vétérinaire, un pilier de la protection du consommateur

De son côté, l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) de Djelfa œuvre, à travers ses missions de contrôle, à protéger le consommateur et à préserver le cheptel. Elle constitue ainsi un

pilier et un maillon important dans la protection du citoyen contre les risques des viandes impropres à la consommation.

A ce propos, l'inspecteur vétérinaire en chef, Toufik Bouzouidja a indiqué à l'APS que «les vétérinaires sont mobilisés au niveau des abattoirs pour le contrôle du parcours et des étapes de production des viandes rouges». La mission des vétérinaires consiste en le contrôle sanitaire des ovins, tout en s'assurant qu'il ne s'agit pas de brebis, car ces dernières sont protégées par la loi interdisant leur abattage pour préserver la pérennité de la richesse, a-t-il rappelé.

Outre ce contrôle préalable, les carcasses des viandes bénéficient, après abattage, d'un autre contrôle rigoureux avant leur estampillage, pour vérifier qu'elles sont propres à la consommation, au moment où les carcasses suspectes sont détruites. M. Bouzouidja qui a déploré la prolifération des abattoirs clandestins, a assuré l'engagement d'actions pour lutter contre ce phénomène, en coordination avec divers organismes dans le but, a-t-il dit «d'y mettre un terme et de préserver le cheptel, en application du décret fixant les règles relatives à l'abattage légal».

## ENERGIE

## Le prix moyen de pétrole brut de l'Opep s'approche des 114 dollars

Le panier de l'OPEP, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, s'est établi à près de 114 dollars en début de la semaine en cours.

«Le prix du panier de treize bruts de l'Opep (ORB) s'élevait à 113,84 dollars le baril lundi, contre 109,12 vendredi dernier», selon les données de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, publiées mardi sur son site web. Le brut de l'Opep avait débuté le mois en cours à 112,2 dollars avant de s'envoler à 128,46 dollars le 8 mars courant. Cette amélioration intervient dans un contexte de la hausse des prix sur le marché mondial, soutenus par des fondamentaux solides du marché pétrolier et les craintes d'une perturbation



des approvisionnements. Le prix moyen du panier de l'Opep (ORB) avait augmenté de 8,81 dollars (+10%) par rapport au mois de janvier, pour s'établir à 94,22 dollars/baril en février. Depuis le mois août

dernier, les 23 pays signataires de la Déclaration de coopération optent pour le maintien de leur plan d'augmentation mensuelle de la production de 400.000 barils/jour, décidé en juillet 2021. Intr oduit en 2005, l'ORB est également composé de Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Merey (Venezuela).

## ROYAUME-UNI

## L'inflation en hausse à 6,2% en février

L'inflation a encore accéléré en février au Royaume-Uni, à 6,2% sur un an après 5,5% en janvier en raison de la hausse des prix de l'énergie, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS).

L'inflation est à son niveau le plus élevé depuis mars 1992, a précisé l'ONS dans un communiqué. La hausse des prix de l'énergie, notamment les fac-

tures d'électricité et de gaz des ménages, mais aussi les carburants, ont fortement contribué à tirer les prix vers le haut en février selon l'ONS. Mais «les prix ont augmenté pour une large gamme de biens et de services, touchant des produits aussi divers que l'alimentation ou les jouets et les jeux», a indiqué le chef économiste de l'ONS, Grant Fitzner. Le secteur de l'habillement, dont les

prix avaient été pénalisés par les fermetures liées à la pandémie l'an dernier, voit aussi les prix rebondir, ainsi que les secteurs de l'ameublement et des revêtements de sol, selon l'ONS. L'inflation pourrait s'envoler au-delà de 8% cette année, selon la Banque d'Angleterre, qui a déjà relevé par trois fois ses taux d'intérêt en quelques mois pour tenter de calmer le jeu.

## AFRIQUE

## Le président de l'UA plaide pour une aide à l'Afrique, «aux économies fragilisées»

Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine (UA), a appelé mardi à Dakar les partenaires internationaux dont la Banque mondiale à aider l'Afrique à faire face aux conséquences du conflit en Ukraine, en lui réallouant notamment les droits de tirage spéciaux (DTS) des pays riches. Le dirigeant sénéga-

lais s'exprimait en présence du président de la Banque mondiale David Malpass, lors d'une conférence de presse. «Nous avons échangé sur cette conjoncture mondiale marquée par l'impact inquiétant du conflit en Ukraine sur nos économies fragilisées». Le continent africain subit de plein fouet ce conflit, a déclaré M. Sall. «J'ai souli-

gné l'urgence de la demande africaine de la réallocation des DTS des pays riches en faveur des pays en développement, particulièrement des pays africains pour soutenir nos efforts de résilience et de relance économique», a-t-il dit, après l'avoir une première fois demandé à Bruxelles mi-février.

La communauté interna-

tionale s'est accordée sur le principe d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars pour amortir l'impact de la pandémie de Covid-19, dont 33 milliards doivent revenir mécaniquement à l'Afrique, par le jeu des quotes-parts au sein de l'institution de Washington – un montant jugé très insuffisant par l'UA.

## MAROC

## Forte baisse de la croissance et accélération de l'inflation en 2022

La croissance économique au Maroc pour l'année 2022 connaîtrait une «baisse sensible» et ne dépasserait pas 0,7%, tandis que le taux d'inflation devrait connaître «une forte accélération», a indiqué mardi Bank Al-Maghrib (BAM) dans un communiqué. «La campagne agricole devrait enregistrer une production céréalière autour de 25 millions de quintaux et ce, après 103,2 millions de quintaux un an auparavant. La valeur ajoutée agricole devrait ainsi baisser de 19,8%, ramenant la croissance économique à 0,7% en 2022 après

un rebond qui aurait atteint 7,3% en 2021», indique le Conseil de la banque centrale du Makhzen à l'issue de sa première session de l'année 2022. Le Conseil a relevé que «l'inflation poursuit son accélération entamée en 2021, tirée par les pressions d'origine externes liées à la flambée des prix des produits énergétiques et alimentaires et la hausse de l'inflation chez les principaux partenaires économiques». Ainsi, après un taux de 1,4% en 2021, l'inflation «devrait ressortir à 4,7% en 2022», selon le communiqué, ajoutant

que «la composante sous-jacente de l'inflation augmenterait de 1,7% à 4,7%». La BAM prévoit que, sous l'effet essentiellement de la flambée des cours des matières premières, «le déficit du compte courant se creuserait à 5,5% du PIB en 2022 après 2,6% en 2021». Selon les mêmes prévisions, «Les importations progresseraient de 14,9% en 2022 en lien avec l'alourdissement de la facture énergétique et l'augmentation des acquisitions des produits agricoles et alimentaires et des biens de consommation».

## DETTE

## L'Argentine obtient le report d'une échéance auprès du Club de Paris

L'Argentine a obtenu mardi auprès du Club de Paris le report d'une échéance de plus de 2 milliards de dollars, quelques jours avant une réunion du conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) concernant l'accord sur la dette du pays sud-américain. «Avant le vote au conseil d'administration du Fonds monétaire international, le ministre de l'Economie, Martín Guz-

man, a eu une rencontre le président du Club de Paris, Emmanuel Moulin, au cours de laquelle les parties se sont mises d'accord sur une nouvelle extension de l'accord conclu en juin 2021», a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

En juin, Buenos Aires, qui renégocie sa dette avec ses créanciers du Club de Paris, a obtenu un accord lui permettant d'éviter un défaut de

paiement pour le remboursement de 2,4 milliards de dollars. Ce montant représente la dernière tranche d'une dette que le pays sud-américain avait renégocié auprès de ses créanciers du Club de Paris en 2014.

Le Club de Paris est un groupe d'Etats créanciers spécialisé dans le traitement des défauts de paiements par la renégociation bilatérale des dettes publiques.



## GAZ

## L'UE veut des stocks à 90% d'ici novembre et réfléchit à plafonner les prix

Bruxelles veut imposer aux Etats de l'UE de remplir à 90% leurs réserves de gaz d'ici novembre et «réfléchit à un plafonnement des prix du gaz et de l'électricité», a indiqué mardi Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne.

«Nous allons proposer un cadre législatif qui obligerait chaque pays à remplir ses réserves de stockage de gaz à 90% avant le 1er novembre, pour être plus résilients en cas de développements géopolitiques ou d'hivers rigoureux», a annoncé M. Sefcovic après une réunion des ministres des Affaires européennes des Vingt-Sept.

La proposition de la Commission, qui sera dévoilée mercredi puis soumise aux Etats, s'inscrit dans l'objectif de l'UE de réduire de deux tiers dès cette année ses achats de gaz russe, en s'approvisionnant bien avant l'hiver prochain auprès d'autres sources. Dans sa «feuille de route» du 8 mars pour réduire la dépendance européenne aux hydrocarbures importés de Russie, Bruxelles évoquait cet objectif de réserves à 90%, mais en fixant l'échéance à septembre. Début mars, les stocks européens étaient remplis à 30%. La mesure fait largement consensus mais «des débats continueront pour que nous ayons des règles uniformes et renforcées de stockage», a observé mardi le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, Clément Beaune, dont le pays exerce la présidence semestrielle de l'UE.

## INDUSTRIE

## Les ventes de voitures pourraient baisser de 2% en 2022

Les ventes mondiales de voitures pourraient baisser cette année de 2% en raison des perturbations du marché provoquées par la guerre en Ukraine, selon l'agence S&P Global Ratings qui prévoyait auparavant une hausse de 4 à 6% pour 2022.

«Les perturbations de l'offre mondiale liées au conflit Russie-Ukraine vont probablement entraîner un déclin des ventes de véhicules légers cette année», jusqu'à -2% par rapport à 2021, a indiqué l'agence dans un communiqué.

«Les conséquences seraient probablement plus prononcées en Europe et pourraient se propager sur d'autres marchés dans le cas d'un conflit prolongé», a commenté l'analyste Vittoria Ferraris, évoquant le risque de «pénuries» de certains matériaux comme le palladium et l'augmentation des prix de l'acier, du cuivre, de l'aluminium et du nickel. A ce stade, l'agence n'anticipe pas d'impact sur l'électrification de la flotte automobile et prévoit une poursuite de l'accélération des ventes de voitures électriques pour atteindre 15 à 20% du total de la flotte en 2025.

## FRANCE

## Le e-commerce non-alimentaire a détruit 85.000 emplois en dix ans

Le développement du e-commerce non-alimentaire est responsable du «plus grand plan social en cours en France», avec 85.000 emplois détruits en dix ans et menace la nature avec ses «entrepôts plus grands que les grands centres commerciaux», accusent mercredi Les Amis de la Terre. Le solde net des emplois détruits en France entre 2009 et 2019 en raison de l'impact du e-commerce non-alimentaire s'établit à 85.000 postes perdus, dont 3.800 en 2019, dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

«C'est le plus grand plan social en cours actuellement en France», dénonce dans un communiqué l'ONG qui a repris la méthodologie du cabinet Kavala Capital pour actualiser la précédente étude portant sur la période 2009-2018. Selon Les Amis de la Terre, 122.400 emplois ont été directement détruits en dix ans dans le commerce de détail à cause du développement de la vente en ligne. Le commerce de gros a, lui, limité la casse. Les très petites entreprises de la vente de détail (7.600 emplois perdus) ainsi que le secteur de l'habillement (4.800) payent un lourd tribut à l'affirmation de la vente à distance. «Pour chaque emploi créé dans une entreprise de la vente en ligne de 50 salariés et plus, près de deux ont été détruits dans les plus petites entreprises en 2019», déplore l'ONG.

## AÏN TÉMOUCHENT Le corps d'un pêcheur repêché au large de Beni Saf



Les agents de la protection civile de Aïn Témoucht ont repêché lundi soir à proximité de la plage de Sidi Ali le corps sans vie d'un pêcheur, la cinquantaine, mort par noyade suite au chavirement de son embarcation au large de Beni Saf, a-t-on appris mardi du directeur de la protection civile de la wilaya, le commandant Mourad Bensalem.

Les recherches se poursuivent pour trouver son compagnon porté disparu, a indiqué la même source.

Les agents de la protection civile ont évacué le corps de la victime à la morgue de l'établissement hospitalier de Beni-Saf, a relevé le commandant Bensalem.

## OUM EL BOUAGHI Un atelier pour améliorer la coordination entre instances judiciaires et appareil douanier

La Cour de justice d'Oum El Bouaghi a organisé mercredi un atelier de travail ayant pour mission l'amélioration de la coordination entre les instances judiciaires et l'appareil douanier sur nombre de questions dont la lutte contre la contrebande.

L'objectif de la rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation élaboré par le ministère de la Justice, a indiqué le président de la Cour, Ihab Khelwa, qui présidait l'ouverture de l'atelier, au siège de la Cour de justice, en présence de cadres des douanes, de la sûreté nationale, de la gendarmerie et de magistrats.

M. Khelwa a également précisé que cet atelier qui s'intéresse à deux axes: "les problématiques opérationnelles de lutte contre la contrebande" et "la régularisation des véhicules saisis venant d'Europe et importés à titre provisoire", aspire à favoriser un travail coordonné et complémentaire entre les instances judiciaires et les douanes pour préserver les droits des justiciables.

Le président de la Cour de justice a mis l'accent sur "la grande importance" du dossier relatif à ce type d'affaires soumises à la justice par les douanes et la police judiciaire, dossier, a-t-il souligné, qui doit être complet et contenir tous les détails concernant les mis en cause pour garantir les droits des justiciables et rendre les verdicts en toute aisance et impartialité.

De son côté, El Hadi Hamidène, président de chambre à la Cour de justice d'Oum El Bouaghi, a présenté une conférence intitulée "les problématiques opérationnelles de la lutte contre la contrebande".

Le procureur général adjoint à la même Cour, Mohcine Chekheb, a intitulé sa communication "la régularisation des véhicules saisis venant d'Europe et importés à titre temporaire".

Cet atelier a été clôturé par l'adoption de recommandations préconisant "l'impérative mise en place d'une coordination intense entre l'administration douanière et la police judiciaire via le parquet qui est chargé de la gestion du travail de police judiciaire dont la verbalisation" et "l'accélération de la publication des textes d'application de l'article 167 de la loi de finances 2022".

## ALGER Recherches en cours d'une personne portée disparue dans la commune d'El Marsa

Les recherches se poursuivent pour le 2<sup>e</sup> jour consécutif en vue de retrouver une personne portée disparue au lieu dit «la carrière» sur le littoral de la commune d'El Marsa à Alger, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

A cet effet, 15 plongeurs de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida poursuivent, pour le 2<sup>e</sup> jour consécutif, les recherches au lieu-dit «la carrière» sur le littoral de la commune d'El Marsa, en vue de retrouver une personne portée disparue suite à un signalement, a indiqué la même source, ajoutant que l'appel de secours a été lancé après que des citoyens aient trouvé un matériel de



pêche et des vêtements appartenant à la personne portée disparue.

Aussitôt l'appel de secours lancé, les équipes d'intervention ont lancé l'opération de recherche, d'abord entre les rochers, avant de l'étendre en milieu marin, a indiqué le communiqué de la Protection civile.

L'opération de recherche se poursuit toujours à travers la mobilisation de deux canots semi pneumatiques, en dépit de la difficulté de l'intervention, en raison des conditions météorologiques et du risque de heurter des rochers, ajoute le communiqué.

## CONSTANTINE Saisie de plus de 6 tonnes de semoule destinées à la spéculation à El Khroub

Une quantité de 6,31 tonnes de semoule destinées à la spéculation a été saisie dans la commune d'El Khroub (Constantine) par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

La saisie a été réalisée suite à l'exploitation de renseignements faisant état de la vente de semoule à un prix supérieur à son coût réglementaire par un commerçant activant dans la localité d'El Khroub (Sud-Ouest de Constantine), a



indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'information confir-

mée par les services de la sûreté de daïra d'El Khroub, les procédures juridiques en vigueur ont

été dès lors engagées en étroite collaboration avec les services de la Direction du Commerce, a ajouté la même source.

L'opération a permis la découverte de cette quantité de semoule dans un entrepôt proposé à la vente sans facturation, a ajouté la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Un dossier juridique a été établi à l'encontre de ce commerçant, âgé de 42 ans, qui a été présenté devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on noté.

## EL BAYADH Arrestation de 6 individus et saisie d'1 kg de kif traité et 179 comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la wilaya d'El Bayadh ont arrêté six (6) individus, saisi un kilogramme de kif traité et 179 comprimés psychotropes dans deux affaires distinctes, a-t-on appris mardi auprès de cette instance sécuritaire.

La première affaire a été traitée par les services de la police de la daïra de Bougtob suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel qui s'adonne à la commercialisation du kif traité, a-t-on indi-

qué à la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

La fouille du domicile d'un des mis en cause a permis de découvrir un (1) kilo de kif traité, a précisé la même source, soulignant que l'enquête s'est soldée par l'arrestation de son acolyte.

Une procédure a été engagée à l'encontre de deux mis en cause qui ont été présentés aux instances judiciaires compétentes ayant ordonné

leur mise sous mandat de dépôt, a-t-on ajouté. Dans une autre affaire, les services de police de la daïra de Bougtob ont réussi, sur la base d'informations, à démanteler un réseau criminel formé de quatre individus, âgés entre 23 et 36 ans, en leur possession 179 comprimés psychotropes.

Un dossier judiciaire a été établi à leur encontre avant de les présenter devant les instances judiciaires compétentes qui ont ordonné leur placement en détention provisoire.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 128 blessés durant les dernières 24 heures

Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et 128 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures sur plusieurs axes routiers à travers le pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 10 personnes incommo-



édant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Blida et Sétif.

En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 2 822 interventions, dont l'extinction d'un incendie urbain qui s'est déclaré au lieu dit village El Taouadjouz, dans la wilaya de Naâma, sans causer de victimes.

## TUNISIE Reprise des activités de croisières après trois années d'absence

Le bateau de tourisme de croisière " Spirit of Discovery" a accosté, mercredi matin, pour la première fois depuis trois ans, au port de la Goulette en Tunisie avec à son bord 724 touristes, a indiqué le ministre tunisien du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed Moez Belhassen, dans une déclaration aux médias, suite à l'arrivée du navire.

Le ministre tunisien a précisé que ces touristes sont en majorité des Anglais, avec quelques autres nationalités notamment des Français, des Allemands et des Espagnols.

Il a souligné l'importance du retour des croisières pour le tourisme tunisien, mais également pour d'autres secteurs comme le transport, l'artisanat et la culture, d'autant plus que le tourisme de croisière est généralement connu pour la bonne capacité de dépenses des excursionnistes et l'intérêt particulier qu'ils accordent aux aspects culturels et à l'artisanat.

Il a ajouté qu'un programme d'excursions a été élaboré pour ces touristes,



dans la Médina de Tunis, Kairouan, Sousse et la banlieue nord de la capitale.

Le ministre tunisien a fait savoir qu'une deuxième

croisière est attendue en avril 2022 et que 40 croisières sont prévues pour toute l'année 2022. Soulignant que le retour de

l'activité des croisières est le fruit d'un effort conjugué de plusieurs corps de métiers notamment le tourisme, la douane, le transport, l'environnement, le ministre a formulé l'espoir de voir le rythme de cette activité se développer pour se rapprocher progressivement de celui de 2010, année ayant connu l'arrivée en Tunisie d'un million de touristes de croisière.

Faisant état d'une amélioration des indicateurs touristiques par rapport à 2021, il a souligné que le rythme de l'activité touristique reste loin de celui de 2019.

Il a à ce titre, indiqué que l'objectif de 2022 est de réaliser 50 à 60% des réalisations de 2019.

## ACCIDENT D'AVION EN CHINE La pluie interrompt les recherches

La pluie a interrompu mercredi la recherche d'hypothétiques survivants et des boîtes noires du Boeing 737-800 qui s'est écrasé deux jours plus tôt en Chine avec 132 personnes à bord, rapportent des médias sur place.

L'avion du vol intérieur MU5735 de la China Eastern Airlines s'est désagrégé lundi sur une colline boisée à Wuzhou (sud) alors qu'il reliait les villes de Kunming (sud-ouest) et Canton (sud).

Des centaines de pompiers, militaires, médecins, volontaires et responsables politiques locaux sont mobilisés pour retrouver des traces des passagers, leurs effets personnels

et les boîtes noires, qui n'ont pas encore été localisées. Un responsable de l'aviation civile (CAAC) a indiqué mardi soir qu'aucun survivant n'avait été retrouvé pour l'instant. Les espoirs sont toutefois tenus, l'appareil s'étant écrasé pratiquement à la verticale avant de s'embraser.

Les recherches ont été interrompues mercredi en raison des fortes précipitations qui ont gorgé d'eau le site de la catastrophe, le rendant boueux et dangereux pour les sauveteurs. «De petits glissements de terrain pourraient se produire», a indiqué un reporter de la télévision publique CCTV, qui a dit sentir tou-

jours «une odeur de kérosène» sur les lieux, deux jours après la catastrophe. «Il y a une énorme fosse au niveau du point d'impact de l'avion.

L'eau s'y est accumulée (...) et des travaux de drainage seront certainement nécessaires», a-t-il souligné.

L'éventuelle confirmation de la mort des 123 passagers et neuf membres d'équipage en ferait le pire accident d'avion depuis 1994 en Chine, où la sécurité aérienne est jugée très bonne par les experts.

Selon la CAAC, toutes les personnes à bord étaient de nationalité chinoise.

Faute de boîte noire, les raisons du drame restent inconnues.

## HAÏTI 4,5 millions de personnes menacées par la faim

Les niveaux de la faim augmentent sans cesse à Haïti menaçant la vie de pas moins de 4,5 millions de personnes, a alerté mardi le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM).

«Haïti fait partie d'un cercle de feu qui entoure le monde où les chocs climatiques, les conflits, la Covid 19 et la hausse des coûts poussent les communautés vulnérables à bout», a déclaré, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Port-au-Prince, Pierre Honnorat, Représentant du PAM à Haïti.

La population d'Haïti souffre de niveaux très élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Selon les estimations les plus récentes du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC), quelque 4,5 millions d'Haïtiens (45% de la population) devraient souffrir de la faim. Parmi eux, plus de 1,3 million seront probablement en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) entre mars et juin 2022. En outre, la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations et les



tempêtes, ont un effet néfaste sur les cultures, les infrastructures et les actifs agricoles, affectant les moyens de subsistance en milieu rural. Face à cette urgence humanitaire, le PAM espère venir en aide à 1,7 million de personnes cette année. Mort de 39 migrants vietnamiens en 2019

Nouvelle condamnation en Angleterre Un homme de 28 ans a été condamné lundi à trois ans et dix mois de prison pour son rôle dans le réseau de passeurs impliqué dans la mort de 39 migrants vietnamiens retrouvés dans la remorque d'un camion en Angleterre en 2019. Stefan Damian Dragos, qui avait plaidé coupable, a été

condamné par la cour de l'Old Bailey à Londres, selon la police.

Ce ressortissant roumain devait le jour du drame récupérer les migrants dans sa camionnette.

Quelques heures après la découverte des 39 corps dans un semi-remorque, il avait quitté le Royaume-Uni par le port de Douvres (Sud-Est).

Il a été arrêté en Italie, près de Milan, en juin 2021 et extradé au Royaume-Uni en septembre dernier.

Les 39 migrants vietnamiens -dont les plus jeunes étaient deux garçons de 15 ans- étaient morts d'asphyxie et d'hyperthermie dans l'espace confiné du conteneur, alors qu'ils

étaient transportés vers ce qu'ils espéraient être une nouvelle vie au Royaume-Uni.

L'effroyable découverte avait jeté une lumière crue sur des filières d'immigration clandestine qui prospèrent sur l'espoir de candidats à l'exil prêts à prendre tous les risques et à déboursier des sommes faramineuses.

Les chefs de file du groupe de passeurs, Ronan Hughes, un transporteur routier nord-irlandais de 41 ans, et Gheorghe Nica, un ressortissant roumain de 43 ans, accusés d'être les organisateurs du trafic, ont été condamnés en janvier 2021 respectivement à 20 et 27 ans de prison pour homicides involontaires et trafic de migrants.

Maurice Robinson, le chauffeur qui conduisait le camion au moment de la découverte des corps, a quant à lui été condamné à 13 ans et quatre mois d'emprisonnement.

Eamon Harrisson, le chauffeur de 24 ans qui avait acheminé la remorque jusqu'au port belge de Zeebruges, affirmant qu'il ignorait la présence des migrants à son bord, s'est vu infliger 18 ans de prison.

## CHINE Un séisme de magnitude 6,6 secoue les eaux au large de Taiwan



Un séisme de magnitude 6,6 a secoué les eaux au large du district de Taidong à Taiwan mercredi, selon le Centre des réseaux sismiques de Chine.

L'épicentre, avec une profondeur de 20 km, a été localisé à 23,45 degrés de latitude nord et 121,55 degrés de longitude est, a annoncé le centre. Selon le centre, un séisme de magnitude 5,7 a secoué le district de Hualien mercredi. L'épicentre a été localisé à 23,50 degrés de latitude nord et 121,40 degrés de longitude est.

## AFGHANISTAN Les talibans ordonnent la fermeture des écoles secondaires aux filles

Les talibans ont ordonné mercredi la fermeture des collèges et lycées pour les filles en Afghanistan, quelques heures seulement après leur réouverture, a confirmé un responsable taliban. «Oui c'est vrai», a déclaré sans autre commentaire aux médias Inamullah Samangani, porte-parole des talibans, en confirmant des informations selon lesquelles les filles avaient été priées de retourner chez elles. «Nous n'avons pas le droit de faire de commentaires», a indiqué, de son côté, le porte-parole du ministère de l'éducation, Ahmad Aziz Rayan. La communauté internationale a fait du droit à l'éducation sur une pierre d'achoppement dans les négociations sur l'aide et la reconnaissance du régime taliban.

Plusieurs pays et des organisations ont proposé de rémunérer les enseignants.

## FRANCE - GRIPPE AVIAIRE Dix millions de volailles abattues depuis novembre

Dix millions de volailles ont été abattues en France depuis novembre pour endiguer la grippe aviaire, un bilan nettement plus lourd que les années précédentes en raison d'une flambée inédite dans la région des Pays de la Loire, a indiqué mercredi le ministère de l'Agriculture. Cet épisode est le plus sévère qu'ait connu le pays habitué à voir les cas se concentrer dans les élevages du Sud-Ouest.

Depuis le premier cas recensé dans le nord de la France, fin novembre, près de 1.000 élevages ont été contaminés par le virus, dont au moins 450 en Vendée, où les autorités sont en train de vider les élevages de volailles via des abattages massifs d'animaux malades mais aussi sains - préventivement.

En quelques semaines, le bilan dans ce département jusqu'alors indemne est devenu beaucoup plus lourd que celui des Landes (231), bassin de production régulièrement touché depuis 2015. Le nombre de cas augmente aussi dans les départements limitrophes de la Vendée: 70 en Loire-Atlantique, 58 en Maine-et-Loire. Près de la moitié des dix millions d'animaux abattus en France en raison de cette crise viennent de la région Pays de la Loire, deuxième territoire de production des volailles françaises après la Bretagne, où deux cas ont par ailleurs été récemment recensés.

## ANNABA L'élaboration d'un système de surveillance des virus émergents en Algérie au centre d'un atelier de formation



L'appui à l'élaboration d'un système de surveillance des virus émergents en Algérie à partir de la relation homme-animal-environnement a été au centre d'un atelier de formation organisé mardi à Annaba par l'Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations de l'Union européenne (TALEX) en collaboration avec le Centre de recherche en environnement (CRE) de Annaba.

Cette rencontre, de deux jours, soulève les problématiques liées aux risques de contamination par les nouveaux virus susceptibles d'être transmis à l'homme par des animaux, d'où la nécessité d'une collaboration entre les différents secteurs et institutions, a souligné dans son intervention d'ouverture la directrice du CRE, Zihad Bouzlama.

La première journée de l'atelier, qui regroupe des chercheurs et spécialistes de la santé, épidémiologie, santé vétérinaire et écologie, a été marquée par la présentation de communications, en visioconférence, par des experts internationaux sur l'importance de déterminer les mécanismes d'organisation à même d'engager un travail coordonné et intégré afin de prévenir les risques liés aux nouveaux virus et aux pandémies.

Dans son intervention, Serge Morand, spécialiste français en écologie parasitaire, a estimé que les indicateurs écologiques et le retard dans la prise en charge des questions liées à la santé animale «font craindre une évolution des épidémies et maladies contagieuses», soutenant que cela «exige une coordination des efforts pour la mise en place de stratégies préventives basées sur une approche participative».

La rencontre qui se poursuit sous forme d'ateliers, abordera également la question de la mise en place d'un système de surveillance intégré sur la base des interactions entre l'homme, les animaux et l'environnement.

En marge des travaux, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a souligné dans une déclaration à l'APS, l'importance de ces rencontres de formation qui visent à «coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs, à tous les niveaux, pour élaborer des stratégies de prévention contre les maladies contagieuses».

«L'expérience de la pandémie de la Covid-19, dont les risques existent encore, confirme la nécessité d'aller vers une approche préventive des maladies contagieuses», a affirmé M. Derrar, mettant l'accent sur l'importance d'adapter les actions face à ces risques et de promouvoir la formation pour assurer l'efficacité des différents intervenants concernés par l'élaboration des stratégies d'action face aux risques de maladies contagieuses.

Les travaux de l'atelier seront clôturés par le lancement d'une plate-forme numérique du CRE d'Annaba dédiée au concept «Une seule santé» qui vise à recueillir toutes les informations relatives à la santé humaine, animale et celle des écosystèmes, ont indiqué ses organisateurs.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

### 12 nouveaux cas et 7 guérisons enregistrés

Douze (12) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) et 7 guérisons ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué ajoutant qu'aucun cas de décès n'a été signalé.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265,583, celui des

décès à 6.873, alors que le nombre des patients guéris est passé à 178.214 cas. Par ailleurs, 7 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source, indiquant que 8 wilayas ont enregistré de 1 à 9 cas alors que 40 autres n'ont enregistré aucun cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

## ALGÉRIE - MAURITANIE

### M. Benbouzid évoque avec son homologue mauritanien au Caire le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a examiné, mardi au Caire, avec son homologue mauritanien, Sidi Ould Zahaf, les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Selon la même source, la rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de la Santé prévue les 24 et 25 mars.

La rencontre a permis aux deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale notamment dans le domaine de la santé au mieux des intérêts des deux pays».

M. Benbouzid a réitéré «la pleine disponibilité de promouvoir la coopération et le partenariat entre les deux



pays conformément aux clauses de la convention signée entre les deux pays en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la coopération avec les pays africains et arabes». Le ministre a indi-

qué que dans le cadre de l'action commune entre les deux pays, des rencontres ont été tenues et des délégations médicales algériennes se sont déplacées à Nouakchott en vue d'échanger les expertises et les expériences avec leurs homologues mauritaniens. De son

côté, le ministre mauritanien a réaffirmé la volonté de son pays de «renforcer et de développer la coopération avec l'Algérie».

Les deux parties ont convenu de la mise en place d'une commission de suivi de la mise en œuvre de la convention signée entre les deux parties en soumettant des rapports périodiques aux ministres de la Santé des deux pays, notamment en ce qui concerne le recherche scientifique dans certaines maladies dont le Paludisme et les maladies hépatiques en sus de la formation pour permettre aux médecins mauritaniens de bénéficier de l'expertise de leurs homologues algériens dans des spécialités difficiles comme la greffe rénale avec possibilité d'évacuer des patients mauritaniens en Algérie pour des soins».

## CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTÉ

### L'Algérie propose la création d'une organisation arabe de la santé

L'Algérie a proposé, mercredi au Caire, la création d'une organisation arabe de la santé, une proposition qui sera inscrite à l'ordre du jour de la 56e session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la santé qui se tiendra jeudi, et à soumettre ultérieurement au Sommet arabe. Représentant l'Algérie, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a proposé, lors de la réunion du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la santé, la création d'une organisation arabe de la santé, indique un communiqué du ministère.

Qualifiée d'importante, cette initiative a été «saluée» par le bureau exécutif du Conseil car devant établir «une méthode de travail consensuelle et participative et encourager l'échange des expertises entre les pays arabes», d'autant qu'elle constituera «une plateforme idoine pour le lancement d'une action arabe collective en matière de coordination des politiques et d'amélioration de la performance dans les domaines de la santé», ajoute la même source.



## M'SILA

### Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Hammam Dalaa prochainement relancés

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Hammam Dalaa (30 km du chef-lieu de la wilaya de M'sila) seront confiés à une nouvelle entreprise et seront relancés dans les semaines à venir, ont annoncé mercredi les services de la wilaya.

L'enveloppe financière mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cet hôpital est estimée à 1,55 milliard de dinars, ont rappelé les services de la wilaya qui ont ajouté que le retard enregistré a causé l'augmentation du coût de ce marché.

Ce projet tant attendu par la population de Hammam Dalaa qui compte 90 000 habitants, contribuera à



augmenter de 60 lits le nombre de lits du secteur de la santé dans la wilaya de M'sila et réduire le nombre des évacuations médicales vers l'hôpital du chef-lieu, ont

noté les services de la wilaya.

La relance de ce projet intervient après la résiliation du marché à l'encontre de l'entreprise titulaire du marché qui n'a pas respecté ses

engagements, avait déclaré récemment le wali, Abdelkader Djellaoui, à l'APS, avant d'expliquer que le projet à 75 % de taux d'avancement des travaux allait être confié à une autre entreprise.

La wilaya de M'sila dispose actuellement de six établissements hospitaliers localisés à M'sila, Sidi Aissa, Boussaâda, Ain El Malh, Ben Srour et Magra, d'une capacité d'accueil évalué à 840 lits, a-t-on indiqué, notant que trois projets de réalisation d'hôpitaux à M'sila, Sidi Aissa et Hammam Dalaa sont actuellement en chantier.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## CHINE

## La partie continentale signale 2.591 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 2.591 cas de COVID-19 transmis localement, a déclaré mercredi la Commission nationale de la santé.

Parmi les nouvelles infections locales signalées, 2.320 ont été rapportées au Jilin, 110 au Fujian, 36 au Liaoning, 24 à Tianjin, 24 au Shandong, 15 au Guangdong, et treize au Heilongjiang.

Le reste des cas a été signalé dans douze autres régions de niveau provincial, dont le Hebei et le Jiangxi.

Un total de 76 cas importés de COVID-19 ont été enregistrés mardi, a indiqué la commission dans son bilan quotidien.

En outre, trois cas sus-



pects, tous importés, ont été rapportés à Shanghai.

Au total, 2.469 cas asymptomatiques ont été signa-

lés mardi, dont 2.346 cas locaux, selon la commission.

Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 signalés sur la partie continentale, qu'ils soient locaux ou importés, s'élevait à 137.231 mardi.

Le même jour, 25.103 patients restaient hospitalisés, dont 50 dans un état grave.

En tout, 4.638 patients sont morts des suites du virus sur la partie continentale depuis le début de la pandémie.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

## Vers l'assouplissement des restrictions sanitaires

La Nouvelle-Zélande va assouplir ses restrictions sanitaires cette semaine après que le nombre de cas a atteint un pic, a déclaré mercredi la Première ministre Jacinda Ardern, estimant la population largement immunisée.

Mme Ardern, citée par des médias, a annoncé que les limites imposées sur les regroupements en plein air seraient supprimées vendredi, permet-

tant aux manifestations sportives et aux concerts de se dérouler sans restrictions.

Elle a ajouté que le pass vaccinal ne sera plus obligatoire à partir du 4 avril, et que la plupart des obligations de vaccination pour certaines catégories d'employés seront abandonnées.

«A ce jour, plus de 500.000 cas de Covid-19 ont été signalés et les experts de la modélisation estiment qu'il y a

probablement eu 1,7 million d'infections, a-t-elle déclaré, concédant que le «Covid (était) là pour rester».

«Ce chiffre, associé au fait que 95% des Néo-Zélandais sont entièrement vaccinés, signifie que nous avons maintenant un niveau élevé d'immunité collective», justifiant ainsi la levée des restrictions. La semaine passée, Mme Ardern a présenté un plan de réouverture anticipée des frontières.

## AFRIQUE DU SUD

## Allègement des restrictions

L'Afrique du Sud, pays du continent africain ayant le plus souffert de la pandémie de Covid-19, a annoncé mardi un allègement des restrictions encore en place pour freiner la progression du virus, dans l'espoir de doper les chiffres du tourisme. «Les voyageurs arrivant en Afrique du Sud devront fournir une

preuve de vaccination, ou un test PCR négatif de moins de 72 heures», a déclaré le président Cyril Ramaphosa en annonçant cet allègement des mesures imposées depuis mars 2020 après la détection des premiers cas dans le pays. Jusque là, tous les voyageurs passant la frontière devaient produire à l'arrivée les résul-

tats d'un test PCR, souvent coûteux.

A l'intérieur du pays, les personnes vaccinées ou celles qui ont un résultat de test négatif datant de moins de 72 h seront autorisées de nouveau dans les stades, les salles de concerts et les théâtres, toutes installations qui fonctionneront encore néan-

moins à la moitié de leur capacité, même lorsqu'elles ont en plein air, a précisé M. Ramaphosa dans un discours télévisé.

Le président a également annoncé la fin de l'obligation de porter le masque à l'extérieur, mais l'obligation est maintenue dans les espaces publics couverts.

## GUINÉE ÉQUATORIALE

## Le pays met fin à 13 mois de couvre-feu

La Guinée équatoriale, petit pays d'Afrique centrale, a levé mardi un couvre-feu imposé il y a 13 mois pour enrayer la propagation du covid-19 et augmenté le nombre de vols internationaux autorisés, mais maintenu certaines mesures restrictives dont le port du masque.

Comme d'autres pays de l'Afrique équatoriale, cet Etat, dirigé depuis près de 43 ans d'une main de fer par le prési-

dent Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a été relativement épargné par la pandémie par comparaison à d'autres en Afrique et surtout sur d'autres continents, avec, à ce jour, seulement 15.898 cas positifs et 183 décès officiellement annoncés en deux ans, sur une population de près de 1,5 million d'habitants.

Le couvre-feu imposé en février 2021 de 19h à 6h «est levé sur l'ensemble du

territoire national et les vols internationaux des compagnies aériennes (...) sont portés à quatre vols par semaine et par compagnie», selon un décret publié mardi sur le site internet officiel du gouvernement.

«Depuis fin janvier, le taux d'infection met en évidence une diminution significative (...) avec aujourd'hui un taux de positivité de 0,2%», lit-on dans le décret.

## ETATS-UNIS

## La porte-parole de Biden testée positive au Covid-19

La porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki a annoncé avoir fait mardi un test positif au Covid-19, en précisant que le président américain Joe Biden avait lui eu, mardi, un test négatif.

«J'ai eu deux réunions en respectant la distanciation hier avec le président et il n'est pas considéré comme un cas contact», a-t-elle précisé dans un communiqué, à la veille du départ de Joe Biden pour un voyage extrêmement attendu en Europe.

Jen Psaki a précisé qu'elle ne présentait que des «symptômes légers» et

qu'elle se soumettrait à une période d'isolement de cinq jours. La porte-parole de la Maison Blanche avait déjà été testée positive au Covid-19 à l'automne dernier, ce qui l'avait déjà empêchée d'effectuer un déplacement international en compagnie de Joe Biden, à l'occasion du sommet du G20 à Rome.

Son annonce intervient alors que les cas de Covid-19 se multiplient dans l'entourage du président américain.

Joe Biden doit participer d'abord à Bruxelles à plusieurs réunions internationales puis se rendre en Pologne.



## NIGERIA

## Fin des tests PCR obligatoires pour les voyageurs vaccinés

Le Nigeria n'exigera bientôt plus de tests PCR pour le Covid-19 aux voyageurs complètement vaccinés quittant le pays pour une quelconque destination.

Les voyageurs ne seront plus dans l'obligation d'effectuer un test PCR avant leur départ à partir du 4 avril, a déclaré lundi à la presse Boss Mustapha, secrétaire du gouvernement fédéral, dans la capitale Abuja.

«A l'arrivée, concernant les passagers complètement vaccinés, un échantillon sera prélevé à l'aéroport pour réaliser un test antigénique rapide au niveau du hall d'arrivée de l'aéroport», a expliqué M. Mustapha, qui dirige le Comité de pilotage présidentiel sur le Covid-19.

Il a ajouté que les passagers non vaccinés ou partiellement vaccinés devront effectuer un test PCR 48 heures avant leur départ, ou bien un test à J+2 et J+7 après leur arrivée.

M. Mustapha a indiqué que le gouvernement avait pris la décision de réviser son protocole sur les voyages internationaux après avoir passé en revue la situation sanitaire dans le monde.

## ETATS UNIS

## Moderna va demander l'autorisation de son vaccin pour les enfants de plus de 6 mois

La société de biotechnologie américaine Moderna a indiqué mercredi qu'elle allait demander l'approbation de son vaccin anti-Covid chez les enfants âgés de six mois à six ans après que des essais ont montré que ses injections étaient sûres et avaient produit une forte réponse immunitaire.

Deux doses de 25 microgrammes données aux enfants de cet âge ont généré des niveaux d'anticorps similaires aux niveaux atteints par deux doses de 100 microgrammes chez les jeunes de 18 à 25 ans.

Sur la base de ces données, Moderna a dit qu'elle allait soumettre des demandes d'autorisation auprès de l'agence des médicaments aux Etats-Unis (FDA), de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et d'autres régulateurs dans les semaines à venir.

Les résultats «sont une bonne nouvelle pour les parents d'enfants de moins de six ans», a dit le PDG de Moderna, Stéphane Bancel, dans un communiqué.

«Nous avons maintenant des données cliniques sur la performance de notre vaccin chez les enfants de six mois jusqu'aux adultes plus âgés».

Moderna a toutefois constaté une efficacité relativement basse du vaccin contre les infections, ses essais s'étant tenus pendant la vague du variant Omicron.

L'efficacité du vaccin chez les enfants de six mois à deux ans était de 43,7%, et de 37,5% chez ceux âgés de deux à six ans.

Moderna, qui précise que ces taux sont similaires à ceux observés chez les adultes, évalue une troisième dose pour relever ces niveaux.

L'essai a rassemblé 11.700 enfants aux Etats-Unis et au Canada, dont 4.200 âgés de deux à six ans et 2.500 de six mois à deux ans.

Moderna ajoute qu'après des consultations avec la FDA, elle va aussi demander l'autorisation pour deux doses de 50 microgrammes chez les enfants de six à 11 ans, et qu'elle va actualiser sa demande d'autorisation chez les enfants de 12 à 17 ans.

L'EMA et d'autres régulateurs ont déjà autorisé le vaccin de Moderna chez ces groupes. Le mois dernier, la FDA avait reporté ses délibérations sur l'autorisation du vaccin de Pfizer-BioNTech chez les enfants de moins de cinq ans, estimant avoir besoin de données supplémentaires sur les troisième doses.

Les compagnies ont dit s'attendre à ce que les données soient prêtes d'ici avril.

# GASTRO

## À chaque âge, les bons réflexes !

*Inflammation de l'estomac et de l'intestin, la gastroentérite touche tous les âges de l'enfant. Avec un problème majeur chez le plus petit : le risque de déshydratation. Causée par un virus, le plus souvent le Rotavirus, la gastro-entérite se manifeste par des selles trop liquides et trop fréquentes, une perte d'appétit, parfois des vomissements et de la fièvre. L'inflammation du tube digestif entraîne des troubles de l'absorption intestinale, et surtout une fuite d'eau et de sels minéraux qu'il faut compenser.*

### Si votre bébé a moins de six mois

Dès les premiers symptômes, cessez de donner du lait et tout aliment solide, pendant douze heures, voire vingt-quatre heures afin de laisser l'intestin au repos. À cet âge, il se déshydrate très vite. Il faut donc le réhydrater à l'aide de solutés de réhydratation (en pharmacie), qui apportent à la fois de l'eau et des sels minéraux. Leur reconstitution est simple : un sachet à diluer dans 200 ml d'eau. L'important est d'en proposer à volonté lors des douze premières heures, très régulièrement et en petites quantités. Si votre bébé est nourri au sein, poursuivez l'allaitement et complétez les repas avec des biberons de solutés de réhydratation. Le « retour à la normale » doit être progressif. Donnez dans un premier temps un lait de transition sans PLV (protéines du lait de vache) et sans lactose. D'autant plus que la diarrhée a été sévère.

A savoir : si votre bébé est somnolent, a la peau qui garde le pli quand on la pince doucement et s'il urine peu ou moins souvent que d'habitude, les signes d'une déshydratation sont réunis. Vous devez consulter en urgence.

### Si votre bébé a deux ans

Vous pouvez juguler la diarrhée en lui proposant des produits « constipants » tels que le riz, les carottes, la banane ou encore les compotes de pommes-coings, tout en lui donnant beaucoup à boire. En cas de vomissements, le médecin associera un anti-



vomitif. Et pour diminuer les pertes d'eau, il conseillera un antidiarrhéique, du racécadotril (torfan). La prise de probiotiques,

un temps encouragé, l'est moins. Reprenez une alimentation normale pas à pas. Introduisez le deuxième ou troisième jour les

aliments les plus digestes, comme les yaourts et les potages, et évitez les corps gras.

A savoir : la présence de sang et de glaires évoque une origine bactérienne de la diarrhée. Dans ce cas, un examen des selles (co-procuture) est nécessaire pour donner un traitement antibiotique adapté.

### Votre enfant est en maternale

Stoppez encore toute alimentation irritante pour l'intestin et donnez-lui beaucoup à boire. S'il n'a pas faim, ce n'est pas grave. Laissez-le manger ce qui lui fait plaisir et faites-lui confiance. De lui-même, il préférera bananes, pâtes, pain, gâteau... En cas de fièvre, n'hésitez pas à donner du paracétamol aux doses recommandées, soit une prise toutes les six heures.

A savoir : la gastro-entérite est très contagieuse. Gardez votre enfant à la maison, sous peine qu'il contamine tous ses petits camarades d'école. Veillez à lui faire respecter une mesure simple d'hygiène : bien se laver les mains après être allé aux toilettes.

### Et la vaccination ?

Elle est proposée aux bébés qui vivent en collectivité. Deux vaccins sont disponibles (le Rotateq et le Rotarix), sous forme buvable. Ils peuvent être donnés en simultané avec d'autres vaccins (le vaccin hexavalent, injectable lui) dès les premiers mois de la vie. Son efficacité dure un an.

## Fièvre de l'enfant : Les parents souvent démunis

Selon l'Inserm, les parents connaissent mal les recommandations pour faire baisser la fièvre de leur enfant. Face à ce symptôme, ils ont tendance à paniquer et oublier les premiers gestes à faire.

« La fièvre chez l'enfant suscite parfois une peur irrationnelle qui tend à surcharger les cabinets de médecins et les urgences pédiatriques alors que des recommandations de bonne pratique ont largement été diffusées pour gérer correctement ce symptôme ». Pour vérifier comment les parents se comportent face aux pics de fièvre de leur enfant, les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont interrogé les parents de plus de 6 500 enfants âgés de un mois à douze ans et présentant une fièvre depuis moins de 48 heures.

« Les résultats montrent que 89 % des parents mesurent bien la température de leur enfant que ce soit par voie rectale, orale, auriculaire ou sous les aisselles, 61 % savent que 38°C est le seuil défini pour indiquer que l'enfant a de la fièvre, mais seulement 23 % conduisent correctement un traitement antipyrétique (contre la fièvre) et

à peine 15 % respectent les mesures physique contribuant au bien-être de l'enfant », expliquent les chercheurs.

### Fièvre de l'enfant : les bons gestes

On considère qu'un enfant a de la fièvre quand sa température dépasse les 38°C, en l'absence d'activité physique intense, en étant normalement couvert et dans une température ambiante tempérée. Mais ce n'est qu'à partir de 39,5°C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement avec un (et un seul) médicament antipyrétique (paracétamol en première intention ou ibuprofène). Trois mesures simples, en association au traitement médicamenteux, sont à privilégier :

- proposer à boire fréquemment, en préférant une boisson bien acceptée par l'enfant à une boisson très fraîche, qui n'entraînera au mieux qu'une baisse limitée de la température ;
- ne pas trop couvrir l'enfant ;
- aérer la pièce.

« Ces mesures simples contribuent à limiter l'ascension de la température, à augmenter l'effica-



cité du traitement médicamenteux et à maintenir une hydratation correcte de l'enfant. Les autres méthodes physiques, comme le bain à 2°C en dessous de la température corporelle, ne sont utiles que si elles ne vont pas à l'encontre de l'objectif principal du traitement, qui est la lutte contre l'inconfort », souligne l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament).

## Pourquoi il faut parler à son bébé comme à un adulte



Vous ne rendez pas service à un bébé en étant gaga devant lui. Parlez-lui comme à une vraie personne, cela favoriserait son développement cérébral.

Pas la peine de simuler le langage monosyllabique de bébé quand vous en voyez un, celui-ci vous remerciera si vous vous adressez à lui d'égal à égal. Eh oui, si vous le considérez comme un adulte en ayant une vraie conversation (certes un peu limitée) avec lui, son intelligence en sortira grandie.

Des chercheurs de l'Université Florida Atlantic aux États-Unis assurent que pour son bon développement cérébral, le bébé exige non seulement un langage châtié mais aussi un vocabulaire de qualité. «La parole doit être riche et complexe, a insisté la psychologue Erika Hoff, psychologue à l'Université Florida Atlantic, lors de la conférence annuelle de la société américaine pour la progrès de la science. Il ne s'agit pas seulement d'emmagasiner du vocabulaire, il faut aussi que ce vocabulaire soit de qualité».

Les inégalités face au langage se jouent dès bébé. Les chercheurs vont plus loin en indiquant que le niveau de langage des parents utilisé pour parler à bébé aurait un impact sur sa réussite scolaire future. Et les enfants issus d'un milieu plus défavorisé seraient davantage pénalisés.

Le docteur Noble, neurologue et pédiatre à l'Université de Columbia a fait ce constat en comparant les cerveaux d'enfants défavorisés et ceux d'enfants issus d'un niveau de vie élevé.

Résultat, les premiers, issus d'un milieu où la parole est moins élaborée, s'avèrent moins bons en classe que les seconds.

Ces différences entre les enfants de niveaux sociaux distincts seraient également visibles au niveau cérébral. En vieillissant, les régions du cerveau associées au développement de la parole sont plus sollicitées chez les personnes issues d'un milieu favorisé.

# Emmaillotage des bébés Une solution dangereuse

Les spécialistes mettent en garde les parents qui ont l'habitude d'emmailloter leurs bébés. Cette coutume favoriserait les problèmes de hanche chez les tout-petits, selon une récente étude.

Emmailloter son bébé pour l'apaiser, une pratique revenue en vogue depuis quelques années, se révèle être plus dangereuse que prévu. Plusieurs spécialistes tirent la sonnette d'alarme à l'aide d'une étude publiée par la revue pédiatrique Archives of Disease in Childhood. «Nous assistons à une résurgence de l'emmaillotage en raison de son effet palliatif sur les pleurs excessifs, les coliques et parce que ça favoriserait le sommeil. Environ 90% des enfants en Amérique du Nord sont emmaillotés dans les premiers mois de leur vie», s'alarment les chercheurs américains de l'université Hospital Southampton. Car cette vieille coutume se révèle risquée pour les tout-petits : en serrant leurs jambes et les empêchant de bouger, ce sont les articulations de la hanche qui souffrent.



## Un emmaillotage lâche

Cigoter dans tous les sens contribue au développement naturel de cette articulation et permet à la tête du fémur de s'emboîter dans la cavité d'os et de cartilage prévue à cet effet et éviter ainsi la luxation et toutes ses conséquences. Alors qu'un enfant sur cinq naît avec une anomalie de la hanche, l'emmaillotage serré et prolongé favorise la fixation de ce genre d'anomalies. Au Japon, un programme destiné à encourager les grands-mères à ne pas emmailloter trop serré leurs petits-enfants a permis de réduire la fréquence de la

luxation de la hanche, selon le professeur Nicholas Clarke, principal auteur de l'étude.

Les spécialistes recommandent donc de ne recourir qu'à un emmaillotage lâche qui laisse le bébé libre de ses mouvements. Jane Munro, du Royal College of Midwives, citée par le site BBC News, précise : «Nous

conseillons aux parents d'éviter l'emmaillotage, mais il est également essentiel de prendre en compte l'origine culturelle de chaque mère et de fournir des conseils individualisés pour nous assurer qu'ils gardent leurs bébés en toute sécurité.»

## Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelle donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'« il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de moins d'un an » et que « le

miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques. » Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportée par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

### Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile est la constipation. Mais, un enfant

touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater chez le tout petit un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale. Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant éliminera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

## MORT SUBITE DU NOURRISSON : Certains bébés plus à risque ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikès, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauff-

fer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le ventre.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui expliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située

sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation », insiste le médecin dans un article publié dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

## SAHARA OCCIDENTAL

**Sidi Omar appelle Madrid à assumer sa responsabilité juridique et historique**

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar, a appelé l'Espagne "en tant que puissance administrante du Sahara occidental", à assumer pleinement sa responsabilité juridique et historique et reconsidérer sa nouvelle position qui entrave les efforts de l'ONU à parvenir à une solution au conflit.

Dans une lettre adressée mardi au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, concernant la nouvelle position du gouvernement espagnol sur le Sahara occidental, le responsable sahraoui a estimé que celle-ci "ne servira qu'à enhardir l'Etat occupant du Maroc à poursuivre son occupation militaire illégale de certaines parties du Sahara occidental".

"Au lieu d'assumer sa responsabilité historique et morale légalement établie envers le peuple du Sahara occidental, le gouvernement espagnol a opté pour une position regrettable, d'autant plus qu'il s'éloigne de la politique traditionnelle espagnole à l'égard du Sahara occidental", a déploré l'ambassadeur sahraoui.

"Le Front Polisario et le Gouvernement de la République sahraouie (RASD) appellent l'Espagne, en tant que puissance administrante du Sahara occidental, à assumer pleinement sa responsabilité juridique et historique envers ce territoire et le destin de son peuple", a écrit M. Sidi Omar dans sa missive.

A cet égard, le Front Polisario et le Gouvernement de la RASD "espèrent que le Gouvernement espagnol reconsidérera d'urgence sa décision et veillera à ce que l'Espagne joue un rôle constructif dans les efforts internationaux visant à parvenir à une solution pacifique et durable fondée sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance", a poursuivi le représentant du Polisario.

Selon M. Sidi Omar, la nouvelle position de Madrid "encouragera également l'Etat occupant du Maroc à persister dans son obstructionnisme d'une manière qui entravera les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire



général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, et compromettra la perspective d'une relance du processus de paix de l'ONU, longtemps au point mort".

Il a rappelé que la Haute Cour nationale espagnole dans sa décision du 4 juillet 2014 a établi que "l'Espagne (...) continue d'être la puissance administrante (du Sahara occidental) et, à ce titre, jusqu'à la fin de la période de décolonisation, elle a les obligations énoncées aux articles 73 et 74 de la Charte des Nations unies".

La décision a confirmé l'avis juridique rendu par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques de l'ONU, le 29 janvier 2002, que "l'accord de Madrid (conclu secrètement entre l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc le 14 novembre 1975) n'a pas transféré de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, et n'a conféré à aucun des signataires le statut de puissance administrante, statut que l'Espagne seule n'aurait pas pu transférer unilatéralement". Il a également rap-

pelé l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 qui a reconnu "le statut séparé et distinct accordé au territoire du Sahara occidental en vertu du principe d'autodétermination, par rapport à celui de tout Etat, y compris le Royaume du Maroc", soulignant que "l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires ont continué à considérer le Sahara occidental en tant que territoire non autonome et ce depuis 1963".

"Compte tenu de ce qui précède, l'Espagne a donc toujours des responsabilités juridiques, historiques et morales envers le peuple du Sahara occidental.

En tant que tel, elle est toujours responsable devant l'ONU et le peuple sahraoui de l'accomplissement de ses responsabilités et obligations de confiance sacrée+ concernant la décolonisation du territoire, conformément aux dispositions du chapitre XI de la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale", a conclu M. Sidi Omar.

## BURKINA FASO

**36 terroristes neutralisés et 24 soldats tués**

L'armée burkinabè a annoncé, mardi soir, avoir neutralisé 36 terroristes présumés lors de plusieurs opérations antiterroristes, tandis que 24 soldats ont été tués à cette occasion.

Dans le cadre de la sécurisation du territoire, elle a précisé dans un communiqué qu'elle menait depuis plusieurs jours une opération militaire

dans la région de l'Est. «Au cours de cet engagement particulièrement intense, les unités ont réussi à neutraliser au moins 36 terroristes par des interventions terrestres et aériennes», a ajouté l'armée.

On précise de même source que deux incidents majeurs ont été enregistrés dimanche au cours de la pro-

gression des unités : un accrochage à 20 km de Natiboani qui a coûté la vie à 13 soldats et fait neuf blessés et une attaque complexe dans les environs de Napadé au cours de laquelle 11 soldats sont tombés. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

## NIGERIA

**34 personnes, dont 2 soldats, tuées par des hommes armés**

Au moins 34 personnes, dont deux soldats, ont été tuées dimanche par des hommes armés au cours de plusieurs attaques menées dans le nord-ouest du Nigeria, ont déclaré mardi les autorités locales.

«Deux militaires figurent

parmi les 34 personnes tuées dans les attaques menées par des «assaillants non identifiés» dans quatre villages situés dans la zone de Kaura, a déclaré le commissaire à la sécurité intérieure de l'Etat de Kaduna, Samuel Aruwan.

Une personne est portée disparue et sept autres ont été blessées dans ces attaques survenues dans les localités de Tsonje, Agban, Katanga et Kadargo, a précisé M. Aruwan sur Facebook.

Plus de 200 maisons et

une trentaine de commerces ont été incendiés pendant les violences, selon les autorités.

«Le gouvernement travaille sans relâche avec les forces de sécurité pour rétablir l'ordre dans la région», a assuré M. Aruwan.

## MALI

**16 soldats maliens tués dans deux attaques terroristes**

Seize soldats maliens ont été tués lundi dans le centre et l'est du pays dans deux attaques terroristes distinctes, selon un nouveau bilan de l'armée publié dans la nuit de mardi à mercredi.

Un précédent bilan faisait état de

quatre soldats maliens tués au total à Tessit (est) et Boni (centre).

Les forces armées maliennes (FAMA) ont indiqué dans un communiqué que le bilan de ces attaques faisant état de "quatre morts et 17 blessés, dont 7 graves, a été porté à

16 morts, 18 blessés et des dégâts matériels".

Le texte souligne que les FAMA "maintiennent leur dynamique offensive de recherche et de destruction des terroristes et de leurs sanctuaires dans le cadre du plan Maliko".

## OUGANDA

**HRW demande la fermeture de lieux illégaux de détention et de torture**

Human Rights Watch (HRW) a demandé mardi au gouvernement ougandais la fermeture des centres de détention illégaux utilisés par les services de sécurité pour réprimer l'opposition, dans un rapport documentant la torture pratiquée dans ces sites clandestins.

L'ONG a recueilli les témoignages de 51 personnes, dont 34 anciens détenus et témoins d'enlèvement, qui ont décrit les abus dont ils ont été victimes entre les mains de la police, de l'armée et des services de renseignement (ISO) entre avril 2019 et novembre 2021.

Cette période a notamment été marquée par une féroce répression au moment des élections de janvier 2021, qui ont vu le président Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 1986, réélu au terme d'un scrutin qualifié de «mascarade» par l'opposition.

«Human Rights Watch appelle le gouvernement ougandais à fermer immédiatement toutes les prétendues maisons sécurisées et centres de détention non autorisés», écrit HRW, demandant de «libérer toutes les personnes détenues (...) ou de les traduire sans délai devant un tribunal pour qu'elles soient inculpées d'une infraction reconnue par la loi».

Le porte-parole de l'armée ougandaise, le commandant Felix Kulayigye, a qualifié ce rapport d'«allégations sans fondement».

«Nous ne tolérons pas la torture. (...) Nous avons enquêté et pris des mesures contre nos propres officiers impliqués dans des violations des droits humains», a-t-il déclaré.

Le leader de l'opposition, Boni Wine, a, lui, remercié l'ONG sur Twitter «pour ce rapport très important sur les violations flagrantes des droits de l'homme en Ouganda».

## GUINÉE-CONAKRY

**Début des assises nationales de réconciliation**

Le président de la transition de Guinée, Mamady Doumbouya, a procédé, mardi, à l'ouverture des assises nationales de réconciliation sous le thème "Journées de vérité et pardon" qui se tiennent du 22 mars au 29 avril sur l'ensemble du territoire.

«J'ai tenu à l'organisation de ces assises nationales dénommées «Journées de vérité et pardon» pour ainsi donner une occasion historique et unique aux Guinéens de se regarder en face, les yeux dans les yeux, et de se parler franchement à cœur ouvert, cette fois-ci», a indiqué le colonel Doumbouya dans son discours inaugural.

Il a appelé «les uns et les autres à faire preuve d'une capacité d'écoute, d'acceptation et de pardon».

A noter que des partis politiques dont l'Union des forces démocratiques de Guinée et l'Union des forces républicaines dirigées respectivement par les anciens PM Cellou Dalein Diallo et Sida Touré ont décidé de boycotter les assises. Ces formations ont expliqué leur décision par leur exclusion en amont dans l'organisation des assises.

## OUGANDA

**Trois employés gouvernementaux et deux militaires tués dans le nord-est**

Trois employés du gouvernement ougandais, dont un des principaux géologues du pays, et deux militaires ont été tués par des hommes armés dans la région de Karamoja, ont indiqué mercredi des responsables militaires.

"Trois géologues du ministère de l'Energie et du Développement minéral et deux de leurs escortes militaires ont été tués lundi (...) lors d'une mission de cartographie des minerais dans le district de Moroto", à 500 kilomètres au nord-est de la capitale Kampala, a déclaré à l'AFP le commandant de la troisième division d'infanterie ougandaise, Joseph Balikuddembe.

"Leur traducteur a essayé d'expliquer aux hommes armés leur mission dans la région mais les combattants, probablement par manque d'informations, ont ouvert le feu, les tuant tous les cinq de sang-froid", a-t-il déclaré, précisant que le traducteur s'était échappé.

Parmi les victimes figuraient un des principaux géologues ougandais, Richard Kiggwe. La région de Karamoja est en proie depuis des décennies à l'insécurité, avec de nombreux actes de banditisme et des vols de bétail entre clans.

USA-RUSSIE-UKRAINE

# Les Occidentaux vont annoncer de nouvelles sanctions contre la Russie

Les Occidentaux vont annoncer jeudi «de nouvelles sanctions contre la Russie et renforcer» celles qui existent déjà, a annoncé mardi le conseiller à la sécurité nationale de Joe Biden lors d'une conférence de presse.

Le président américain, qui va participer jeudi à Bruxelles à pas moins de trois sommets internationaux majeurs, «se joindra à nos alliés pour imposer de nouvelles sanctions à la Russie et renforcer les sanctions existantes», afin d'éviter que Moscou ne les contournent, a dit Jake Sullivan. Enchaînant un sommet de l'Otan, un sommet du G7 et un sommet de l'Union euro-



péenne, Joe Biden va «travailler avec les alliés sur des ajustements de long terme» concernant la présence de l'Otan en Europe de l'Est, a poursuivi le conseiller à la sécurité nationale. Le président américain va par ailleurs «annoncer une action commune pour renforcer la sécurité énergétique de l'Europe» et réduire sa dépendance au gaz russe, a encore dit Jake Sullivan.

## La Chine contre une exclusion de la Russie du G20

La Chine s'est prononcée mercredi contre une exclusion de la Russie du prochain sommet du G20, envisagée par Washington après l'opération militaire russe en Ukraine. «La Russie est un important pays membre (du G20), aucun membre n'a le droit d'ex-

pulser un autre pays», a estimé devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin. Les Occidentaux préparent eux de nouvelles sanctions contre la Russie, alors qu'ils doivent se réunir jeudi à Bruxelles dans le cadre de l'Otan, du G7 et

de l'Union européenne. Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale de Joe Biden, avait évoqué mardi une possible exclusion du président Vladimir Poutine du G20, dont le prochain sommet est prévu en Indonésie à la fin de l'année.

## La Russie n'utilisera l'arme nucléaire qu'en cas de «menace existentielle»

Moscou n'utilisera l'arme nucléaire en Ukraine qu'en cas de «menace existentielle» contre la Russie, a déclaré mardi le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov sur la chaîne CNN International.

«Nous avons une doctrine de sécurité intérieure, cela est public, vous pouvez y lire toutes les raisons pour l'utilisation des armes nucléaires. Et s'il s'agit d'une menace existentielle pour notre pays, alors elles peuvent être utilisées en accord avec notre doctrine», a-t-il dit.

La journaliste de CNN International Christiane Amanpour demandait au porte-

parole du Kremlin de dire s'il était «confiant» ou «convaincu» que le président russe Vladimir Poutine, dont il est très proche, n'aurait pas recours à l'arme nucléaire en Ukraine. Quelques jours après le début de la guerre lancée le 24 février, et alors que l'armée russe rencontrait une résistance inattendue de la part des forces de sécurité ukrainiennes, le président russe avait mis en alerte toutes les composantes de la force de dissuasion nucléaire, déclenchant un chœur de protestations internationales.

Les craintes portent notamment sur la possible utilisation par Moscou d'armes

nucléaires de petite dimension. «Nous surveillons ceci quotidiennement et du mieux que nous pouvons. Nous n'avons rien vu qui nous conduise à conclure que nous devons changer notre posture stratégique de dissuasion», a commenté mardi le porte-parole du Pentagone, John Kirby.

Selon le ministère américain de la Défense, l'armée ukrainienne, qui garde le contrôle des grands centres urbains, se trouve même ces derniers jours en position de mener quelques contre-offensives qui lui ont permis, dans le sud notamment, de reprendre du terrain sur les troupes russes.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ Briefing sur la coopération entre l'ONU et la Ligue arabe

Le Conseil de sécurité se réunit mercredi pour un briefing sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes (LEA). Le ministre d'État au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Émirats arabes unis (EAU), Khalifa Shaheen Almarar, présidera la réunion. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le secrétaire général de la LEA, Ahmed Aboul Gheit, et un jeune représentant de la société civile devraient faire un briefing. Une déclaration présidentielle proposée par les EAU devrait également être adoptée lors de la réunion, selon des sources diplomatiques. Dans la résolution 1631 du 17 octobre 2005, le Conseil a exprimé sa détermination à prendre de nouvelles mesures pour renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les Émirats arabes unis ont préparé une note conceptuelle avant la réunion de mercredi, qui indique que le briefing sera l'occasion de discuter de moyens concrets de renforcer et d'institutionnaliser la coopération entre le Conseil et la LEA dans les domaines de la prévention des conflits, de la diplomatie préventive, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix, ainsi que de promouvoir le rôle des femmes et des jeunes dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales. La réunion servira également de plate-forme pour partager des évaluations et développer des solutions efficaces aux conflits et aux crises auxquels est confrontée la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Lors de la réunion, les rapporteurs mettront probablement en lumière plusieurs domaines de coopération entre l'ONU et la LEA et souligneront les initiatives de collaboration pertinentes, notamment sur la lutte contre le terrorisme et sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, indique-t-on de même source. D'autre part, MM. Guterres et Aboul Gheit devraient exprimer leur engagement à faire face aux effets du Covid-19 dans la région MENA, tout en soulignant l'impact particulièrement néfaste de la pandémie sur les zones de conflit. Le briefing de la société civile peut proposer des moyens pour l'ONU et la LEA de faire avancer la mise en œuvre du programme jeunesse, paix et sécurité et de relever conjointement les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans la région MENA.

## NUCLÉAIRE IRANIEN Washington brandit à nouveau la menace d'un plan B

L'optimisme des dernières semaines semble s'être dissipé: les États-Unis évoquent à nouveau ouvertement la possibilité d'un échec des négociations pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, menaçant l'Iran de recourir à un plan B aux contours encore vagues. «Un accord de ce genre n'est ni imminent ni certain», a estimé mardi le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price, qui avait déjà émis un tel avertissement la veille. «Il y a un certain nombre de sujets difficiles que nous tentons toujours de résoudre», a-t-il ajouté. Selon lui, «la balle est dans le camp de Téhéran» pour prendre des décisions «difficiles» — que Washington s'est dit prêt à assumer. Début mars, après onze mois de pourparlers compliqués, un compromis semblait imminent à Vienne entre les grandes puissances et l'Iran pour ressusciter cet accord censé empêcher de se doter de la bombe atomique. Puis de nouvelles exigences russes, liées aux sanctions occidentales contre Moscou pour la guerre en Ukraine, ont contraint les négociateurs à une pause. Mais une fois cet obstacle levé, la route apparaissait presque dégagée, à tel point que Washington estimait, il y a moins d'une semaine, être «proche» d'une percée.

### PALESTINE

## 670.000 sionistes résident illégalement en Cisjordanie occupée et à El-Qods-Est

Quelque 670.000 sionistes résident actuellement dans «plus de 130 colonies illégales et plus de 100 avant-postes en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods-Est», a déclaré mardi Tor Wennesland, coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Wennesland a déclaré au Conseil de sécurité des Nations-Unies que l'expansion des colonies de l'occupant sioniste «continuait d'alimenter la violence» dans les territoires palestiniens occupés, «renforçant encore l'occupation et sapant le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à un État indépendant.»

Quant à l'appel de la résolution 2334 (2016) du Conseil de

sécurité pour empêcher les attaques contre les civils, le coordinateur spécial a déclaré que «malheureusement, la violence quotidienne avait continué.» Vingt-quatre Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité sionistes lors de manifestations, d'affrontements, d'opérations de sécurité, d'attaques, au cours de la période allant du 10 décembre au 18 mars.

En outre, des colons sionistes ou d'autres civils ont perpétré 144 attaques contre des Palestiniens, selon l'envoyé. L'envoyé a observé que l'absence d'un processus de paix significatif pour mettre fin à l'occupation sioniste et résoudre le conflit alimentait une détérioration dangereuse qui déstabilise la situation dans tous les territoires palestiniens occupés.

### AFGHANISTAN

## L'ONU déçue et frustrée après la fermeture des écoles secondaires

L'ONU a fait part mercredi de sa déception et de sa «profonde frustration» après la fermeture des collèges et lycées pour les filles en Afghanistan, quelques heures seulement après leur réouverture. «Je partage la profonde frustration et la déception des lycéennes et des étudiantes afghanes qui, après six mois d'attente, ont été empêchées de retourner à l'école aujourd'hui», a réagi la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Michelle Bachelet, dans un communiqué. «L'incapacité des autorités de facto à respecter leur engagement (...) - malgré des engagements répétés en faveur de l'éducation des filles, notamment lors de ma visite à Kaboul il y a deux semaines - est profondément préjudiciable pour l'Afghanistan», a-t-elle assuré. Fin août, la haute responsable onusienne avait prévenu les talibans que le traitement des femmes constitue une «ligne rouge». Mercredi, elle a appelé les autorités de facto à respecter le droit à l'éducation de toutes

les filles et à ouvrir les écoles à tous les élèves sans discrimination ni délai supplémentaire».

«Le déni du droit à l'éducation viole les droits humains des femmes et des filles», et les «expose davantage à la violence, à la pauvreté et à l'exploitation», selon Mme Bachelet.

«Cette situation est très préoccupante à un moment où le pays a désespérément besoin de surmonter de multiples crises», et «il est contre-productif et injuste de priver de tout pouvoir la

moitié de la population afghane», a-t-elle martelé. Elle a aussi jugé cette discrimination préjudiciable aux perspectives de redressement et de développement du pays. L'annonce de la fermeture a été faite alors que de nombreuses élèves étaient déjà revenues en cours dans le secondaire, pour la première fois depuis août dernier quand les talibans ont pris le pouvoir dans la capitale Kaboul et fortement restreint les droits des femmes à l'éducation et au travail.

### IRAK

## Démantèlement d'une cellule terroriste dans le nord de l'Irak

Les autorités irakiennes ont annoncé, mercredi, le démantèlement d'une cellule de l'organisation terroriste autoproclamée «État islamique» «Daech», dans le nord du pays. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, «les forces (de sécurité) ont réussi à démanteler une cellule terroriste composée de 4

éléments, dans le gouvernorat de Salah al-Din (nord).» Le communiqué indique que «les premières enquêtes ont montré que ces éléments appartenant à Daech avaient participé à des opérations terroristes visant les forces de sécurité, les civils, en plus de leur soutien logistique à l'organisation».

## JOURNÉES THÉÂTRALES DE LA CASBAH

# Danses, contes, chants andalous et chaâbi au menu de la première journée

Les Journées théâtrales de la Casbah se sont ouvertes mardi à Alger avec un spectacle de chants andalous et chaâbi, judicieusement mêlés au conte et à la narration, présenté sous le titre évocateur «Et si la Casbah m'était contée», par la chanteuse andalouse, Lila Borsali.

Accueillies au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA), ces premières journées dédiées à la cité plusieurs fois millénaire de la Casbah d'Alger, ne pouvaient connaître meilleure levée de rideaux qu'un beau spectacle prolifique de la taille de «Et si la Casbah m'était contée», conçu spécialement pour la circonstance. Rendu dans une idée de mise en scène à quatre actes, avec en introduction, la pièce, «Behdja Bida Ma T'houl» du regretté Dahmane El Harrachi (1926-1980), le spectacle a été mené par la chanteuse Lila Borsali dans le rôle du messager (El Mersoul), qui vient de Tlemcen, pour écouter les vieilles histoires de la Casbah, restituées par Bensaïd Aouaouèche incarnant le personnage de la conteuse, «Lalla Aouaouèche d'Alger».

D'une dimension historique et culturelle les quatre actes : «Khdaouedj El Aâmya», «Les vieux prénoms», «Les mariages d'antan» et «Les valeurs», ont permis la mise en avant de la richesse du patrimoine matériel et immatériel de la Casbah d'Alger, classée depuis 1992 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Dirigé par la violoniste Leïla El Kébir, l'orchestre, composé de Ghouti Hadjila (derbouka), Merouane Mekki (Tar), Djhed Larbi (qanun), Farid Mokaddem (Ney), Salihia Ould Moussa (Luth et banjo), Hamza Bellouti (violoncelle) et Rafiq Benhamed (Violon), a brillamment soutenu la vingtaine de pièces, empreintes par la richesse des genres andalous et chaâbi. Durant près de deux heures de spectacle, le nombreux public du TNA a ainsi pu apprécier entre autres pièces «Rachik el qad», «Enit wech ma y'sabbarni», «Khal mouni», «Yal walaa be zine», «El Casbah wana wlihdha» et «Rabbi Yeltof Bik».

Huitième expérience de Lila Borsali dans la fusion de différents genres artistiques avec la musique andalouse, «Et si la Casbah m'était contée» a été déroulé avec le même procédé qui consiste à introduire chaque partie du spectacle par un istikhbar ou la narration d'une courte histoire de portée historique, culturelle et philosophique, riche en enseignements.

Auparavant, sur la place «Mohamed-Tourir», près de l'entrée du TNA, le public a assisté à des danses algéroises, exécutées par des ballerines en tenues traditionnelles du Ballet de

l'Etablissement Arts et culture dirigé par la chorégraphe Nouara Idami et à «La marche du Haïk», qui a ravivé la tradition ancestrale du vieil Alger. S'étalant jusqu'au 31 mars, les premières Journées théâtrales de la Casbah se poursuivent avec notamment la célébration de la Journée internationale du Théâtre, qui coïncide avec le 27 mars de chaque année, et en marge des spectacles programmés, des conférences, des expositions, des spectacles de rue et des séances de ventes dédiées de livres.

Organisées par le TNA en collaboration avec l'APC de la Casbah, les premières Journées théâtrales dédiées à la vieille médina d'Alger accueillent mercredi le spectacle, «Ghessat aïoubour» du Théâtre régional de Batna.

## SKIKDA

### Ouverture des 23<sup>èmes</sup> Journées nationales du théâtre

Les 23<sup>èmes</sup> Journées nationales du théâtre de la ville de Skikda ont été ouvertes mardi soir à la Maison de la culture Mohamed Seradj avec la pièce «Indama Tarkoussi Alkilab» (Quand les chiens dansent) de l'association théâtrale Al Resala de la commune M'tarfa dans la wilaya de M'sila. Cet événement, initié par l'association «festival de théâtre», qui revient après 8 ans d'éclipse, a permis aux férus du 4e art, présent en nombre d'apprécier le spectacle d'ouverture, qui racontait sous une forme satirique comment les grandes puissances dominent les peuples faibles, en dépit de leurs innombrables richesses et s'ingèrent dans leurs affaires les plus simples. Les événements de cette pièce mise en scène par Hassan Betka et écrite par Ali Zoubidi zooment sur un grand-père et son petit-fils qui représentent des Etats faibles et un cuisinier qui incarne le rôle des grandes puissances et tente d'imposer ses idées et sa domination pour persécuter et contrôler le grand-père et son petit-fils dans un style de comédie satirique. Le public a suivi avec beaucoup d'intérêt les rebondissements de l'histoire proposée dont la scénographie est signée Slimane kadi et les rôles ont été campés par Hassen Betka incarnant le rôle



du grand-père, Mohamed Bouzid, le fils, et Salim Hadji, le cuisinier. Une exposition de photos sur les activités de l'association «festival de théâtre», organisatrice de ces journées tenue au hall de la Maison de la culture Mohamed Seradj a marqué l'ouverture de cette manifestation culturelle.

Les 23<sup>èmes</sup> Journées nationales du théâtre de la ville de Skikda qui devront se poursuivre jusqu'au 27 mars courant proposent 6 autres représentations théâtrales : «Rik Al Ma» de l'association culturelle Numidia de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, «Kchich oua khyacha» de l'association culturelle kitar El Fen de

2216005539 wilaya d'Oran, et «Hak et Hak» du théâtre régional de Skikda et «Ham kalou» de l'association Arlequin d'art théâtrale et de marionnette (Sétif) et «Al Mouharidj» de l'association culturelle Corso (Boumerdes), en plus de «Al Bi'r» de l'association Oudjoudj du théâtre et des arts dramatiques de Blida.

Les Journées nationales du théâtre ont connu leur première édition en 1983 et ont marqué une pause à partir de la 13<sup>e</sup> édition en 1998 avant de reprendre en 2006 sa 14<sup>e</sup> édition pour s'éclipser à nouveau en 2014 à sa 22<sup>e</sup> édition en raison de problèmes financiers tout en maintenant les autres activités de l'association.

## PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE CONSTANTINE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/SDFS/DAL/SA/2022

La Direction Opérationnelle de Constantine à l'adresse :

Route nationale N°05 complexe polygone Constantine

Lance un Appel d'offres ouvert à exigence de capacités minimales relatif à :

« TRAVAUX DE REALISATION ET REFECTION MUR DE SOUTÈNEMENT COMPLEXE CHAAB ERSAS D'ALGERIE TELECOM DE CONSTANTINE ».

Eligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises disposant des certificats de qualifications et de classification professionnelle catégorie 03 et plus en bâtiment tout corps d'état, activité principale ou secondaire.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent se présenter à la Direction Opérationnelle de Constantine sise à : Route nationale N°05 polygone Constantine Département Achats et logistique pour retirer le cahier des charges contre paiement de cinq mille (5 000,00) DA non remboursable au niveau de l'agence bancaire BNA FILALI compte recette N° : 001 008 500 300 000 107/03.

Les offres doivent être composées :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

1) Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « Dossier administratif », la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet à l'appel à la concurrence.

2) Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre Technique », la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet à l'appel à la concurrence.

3) Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre Financière », la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet à la concurrence.

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme portant la mention :

ALGERIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE CONSTANTINE  
ADRESSE : COMPLEXE POLYGONE ROUTE NATIONALE 05 CONSTANTINE  
« SERVICE DES ACHATS »  
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° : 03/SDFS/2022 »  
« Travaux de réalisation et réfection mur de soutènement Complexe ChaabErsas de la  
Direction Opérationnelle de Constantine »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Dépôt des offres :

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. La date de retrait des cahiers des charges est prévue à partir de la date de parution dans la presse nationale et le site web d'Algérie Télécom.

La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site Web d'Algérie Télécom de 8 heures à 13 heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres à 13h00 à l'adresse suivante : Route nationale N° : 05 Complexes polygones Constantine (salle de réunion)

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La validité des offres est de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de dépôt des plis.

## TÉBESSA

### L'importance de la formation des compétences cinématographiques soulignée par le réalisateur Djaâfar Kacem

Les compétences cinématographiques des Ecoles supérieures et Instituts de formation dans le domaine de l'audiovisuel et le cinéma «doivent être renforcées», a affirmé mardi à Tébessa le réalisateur de télévision et de cinéma Djaâfar Kacem.

«La formation de personnes qualifiées entre techniciens, photographes et spécialistes de la décoration, le maquillage, la confection des costumes et autres, est à même de faciliter le travail des réalisateurs et permet de révolutionner l'industrie cinématographique», a estimé le réalisateur devant des photographes, des acteurs et amateurs du 7e art, lors d'une rencontre organisée à la Maison de la culture Mohamed Chebouki, en marge de l'événement culturel «les journées du cinéma de la Révolution».

Il a, dans ce sens, ajouté que la formation des compétences algériennes dans les métiers du cinéma et de la télévision «permet la réalisation des œuvres sans recourir à l'assistance d'experts étrangers, soulignant que «le re-

cours à des techniciens étrangers constitue un problème auquel tous les réalisateurs sont actuellement confrontés lorsqu'ils entament le tournage d'un film».

D'autre part, Djaâfar Kacem s'est félicité de l'attention accordée par l'Etat au cinéma, considérant que «la volonté politique existe pour développer l'industrie cinématographique», considérant que la promulgation de lois et des décrets exécutifs pour protéger les producteurs et les réalisateurs «demeure une nécessité» afin d'encourager l'enrichissement et la diversification de la production cinématographique, notamment révolutionnaire.

Il a également souligné l'importance de la promotion des films, aussi bien au niveau national qu'international, pour donner l'image qui sied au cinéma algérien et lui permettre de participer aux compétitions internationales.

Lors d'une conférence de presse, le réalisateur Kacem a indiqué que l'exclusion de son long métrage «Héliopolis», en décembre dernier, de

la compétition pour accéder à la finale des «Oscars», vient du fait que «le film a été peu projeté dans les salles de cinéma et également le manque de promotion médiatique à l'international».

«Le comité algérien chargé de désigner les œuvres pour représenter l'Algérie aux Oscars avait retenu en 2019 le film «Héliopolis», mais les conditions sociales liées à l'épidémie du Coronavirus et la fermeture des salles de cinéma et théâtres et le déficit dans la promotion du film à l'international se sont répétés sur l'œuvre et l'ont empêché de passer le troisième tour de qualification pour la finale des Oscars», a expliqué Djaâfar Kacem.

En réponse à une question sur ses futurs projets, le réalisateur a révélé qu'il s'était lancé dans l'écriture d'un long métrage sur les essais nucléaires français dans la région de Reggane, dans le Sud de l'Algérie, et leurs impacts sociaux et sanitaires, dans une fiction cinématographique proche de la réalité.

APS

# CONCOURS TECHNOLOGIQUE FÉMININ "SHE'S IN TECH CHALLENGE" Neuf lauréates primées à Oran

Neuf (9) candidates sur les dix-huit sélectionnées ont été sacrées lauréates à la 1ère édition du concours technologique féminin "She's in TECH challenge", dont la finale s'est déroulée, mardi, au siège du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

La première édition de ce concours de l'innovation et de l'entrepreneuriat, incluant la diaspora algérienne à l'étranger, a été lancée en ligne le 31 mars 2021, a précisé, à l'APS, la directrice de la startup organisatrice "Nfsya Tech", Djailila Rahali, en marge de la cérémonie de clôture. Le

concours a comporté neuf (9) thématiques, comme l'énergie, la finance et l'assurance, la diaspora, le transport, la santé, la santé mentale et la culture, a expliqué Mme. Rahali, ajoutant que le domaine de la santé a enregistré un grand engouement, avec un nombre important des candidatures pré-

sentées. Les neuf lauréates bénéficieront d'un accompagnement intégral dans des incubateurs en Algérie et à l'étranger, jusqu'à l'aboutissement de leurs projets, a-t-elle indiqué. Dans sa première phase, le challenge a reçu 87 projets féminins de 29 wilayas et aussi de l'étranger, a rappelé Mme Rahali, ajou-

tant que plus de 50 experts algériens ont encadré cette compétition.

Le challenge présenté comme féminin, n'a toutefois pas complètement exclu la gente masculine, qui ont pu intégrer comme membres les groupes des porteuses de projets, a-t-on encore rap-



## AÉROSPATIALE

### L'Australie lance une agence de défense spatiale

Le gouvernement australien a annoncé mardi la création d'un commandement militaire de l'espace, calqué sur la Space Force des Etats-Unis, afin de sécuriser une place dans les cosmos.

"L'espace est de plus en plus encombré et déjà contesté, notam-

ment parce qu'entre concurrence et conflit, les frontières deviennent de plus en plus floues", a déclaré le ministre de la Défense Peter Dutton.

Dans un discours prononcé devant l'armée de l'air australienne, il a déclaré que l'espace "prendra

une plus grande importance militaire au cours de ce siècle".

Ce nouveau "bras armé" spatial - surnommé "Space Command" - sera modeste à ses débuts, a souligné le ministre, sans donner de chiffres ou d'effectifs affectés à ce projet. Cette agence sera dirigée

par le vice-maréchal de l'air Cath Roberts qui supervisera une équipe composée de membres de l'armée, de la marine et de l'armée de l'air australiennes, ainsi que de partenaires privés.

Si au départ elle sera "modeste", l'Australie aura besoin de "Forces

spatiales à l'avenir", a assuré Peter Dutton.

Le gouvernement conservateur australien a fait de l'armée a priori à l'approche des élections, s'engageant au début du mois à augmenter la force de défense du pays à 80.000 hommes d'ici 2040.

## SCIENCES

### Des plantes pourraient permettre de filtrer le microplastique des eaux usées

L'utilisation du gombo ou d'autres plantes gluantes pourrait permettre de filtrer le microplastique des eaux usées sans utiliser de produits de synthèse, ont annoncé mardi des scientifiques aux Etats-Unis. Leurs résultats, présentés lors de la conférence de printemps de la Société américaine de chimie, pourraient offrir une alternative à l'utilisation de produits chimiques dans les usines de

traitement des eaux usées, qui posent eux-mêmes des risques pour la santé. Pour filtrer ces microplastiques et d'autres éléments indésirables, « nous devrions utiliser des matériaux naturels qui ne sont pas toxiques », a expliqué dans une vidéo la chercheuse à la tête de cette initiative, Rajani Srinivasan, de la Tarleton State University au Texas. Le gombo, également nommé okra, est utilisé

comme épaississant dans nombre de recettes, notamment antillaises, de Louisiane ou d'Asie du Sud. Rajani Srinivasan, après avoir étudié la capacité de ce type de plantes à purger l'eau de polluants d'origine textile, s'est penchée sur une application pour les microplastiques. D'une taille de 5 millimètres ou moins, ces particules nuisent aux poissons, notamment en perturbant leur système re-

productif ou leur croissance. Les microplastiques proviennent de l'immense quantité de plastique produite depuis les années 1950, estimée à quelque 8 milliards de tonnes, dont seulement 10% ont été recyclés. Le reste s'est éparpillé aux quatre coins de la planète, des océans aux cours d'eau, dans l'air et jusque dans nos aliments.

APS

## PUBLICITÉ

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
Direction Opérationnelle de Tébessa  
NIF: 000216001808337

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
N° : 03/AT/DO12/2022

Un avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :  
**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES**

N° Lots	Désignation	Distance (Km)
01	LIAISON : AIN ZEGUEIG - EL MALABIODH	20

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**  
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon le palier suivant :  
**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.  
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :  
**ALGERIE TELECOM**  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT - DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE  
RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA  
Contre paiement, auprès de la BNA. Agence Tébessa, d'un montant de cinq millions algériens (5 000,00DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par virement au compte bancaire BNA en dinars N°: 001004910300000113/87.  
**Présentation des offres :**  
A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur soient :  
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».  
Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :  
**ALGERIE TELECOM**  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° : 03/AT/DO12/2022  
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA**  
RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA  
12000  
Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.  
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.  
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.  
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.  
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

**DK NEWS**      **Anep : 2216005559 du 24/03/2022**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE KHENCHELA**  
Code Fiscal 0013400190045/53

### Avis d'attribution provisoire

Conformément aux Dispositions des Articles 65 de Décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El-hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, Portant Réglementation des Marchés Publics et délégation de service public...

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Khencchela annonce à l'ensemble des Soumissionnaires ayant Participé à L'Appel d'Offres au Concours National Restreint d'Architecture  
**N° 01/2022** dans les Quotidiens Nationaux: **DK-NEWS** en date du **06/01/2022** et **AN-NASER** en date du : **06/01/2022**; Etude et Suivi pour la Réalisation d'un Marché De Gros Des Pommes à BOUHMAA, Qu'à l'issue de l'évaluation des Offres, les Marchés à été attribués Provisoirement Comme Suit :-

N°	Lots	Code fiscal de B.E.T	Bureau d'Etude	Montant en TTC (En DA)	Note Totale Dossier Candidature + Offre Technique + Prestations + Offre Financière /110	Délai d'Etude	Observations
01	Etude et Suivi pour la Réalisation d'un Marché De Gros Des Pommes à BOUHMAA.	271040100002493	ALLAOUA FATIHA	35.035.000,00	89,98/110	Quatre (04 Mois)	Meilleure Offre.

**Observation :** Tout soumissionnaire Qui Conteste ce Choix Peut Introduire un Recours Auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya dans un Délai de Dix (10) jours à Compter de la première publication du Présent avis dans les quotidiens nationaux et le Bomp.  
Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats de l'évaluation de l'offre, au plus tard Trois (03 Jours) à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du présent avis.

**DK NEWS**      **Anep : 2225001390 du 24/03/2022**

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

**france 2 21:05**

**france 3 21:05**

**CANAL+ 21:05**

**6 21:05**

**Balthazar**



Alors que Balthazar donne un cours à la fac de médecine, William Lacan, un étudiant, sort une arme et lui demande d'innocenter son père, qui a pourtant avoué le meurtre de sa femme. Le médecin légiste découvre des incohérences dans le rapport d'autopsie. Balthazar, ses deux internes Fatim et Eddy, et quelques élèves coincés dans l'hémicycle réexaminent les éléments du dossier pour éviter la prison à William pour la prise d'otages en cours et à son père. Tandis que Balthazar tente de gagner du temps, les forces de l'ordre se préparent à intervenir.

**Elysée 2022**



A deux semaines du premier tour et alors que la campagne pour l'élection présidentielle entre dans sa phase décisive, les journalistes Léa Salamé et Laurent Guimier reçoivent un(e) candidat(e) pour un examen complet à 360° de son programme et de ses propositions pour la France. L'invité(e) fait face à des interviews thématiques menées par des spécialistes issus de la rédaction de France Télévisions sur les grandes questions qui intéresseront les Français à l'heure du choix, puis participe à un duel contradictoire avec une personnalité qui fait l'actualité.

**Prête-moi ta main**



Coureur de jupons, Luis, 43 ans, est un éternel célibataire, au grand dam de sa mère, Geneviève, et de ses cinq sœurs. Epanoui dans son métier de créateur de parfums, il n'a pas l'intention de changer de vie. Mais sa famille le harcèle inlassablement et le pousse à se marier. Exaspéré par cette situation, Luis décide de louer les services de la délicieuse Emma, qu'il fait passer pour sa fiancée devant ses proches.

**Yellowjackets**



Callie est inquiète pour Shauna sa mère. Elle tente de lui faire comprendre que son amant Adam Martin lui a donné une fausse identité et cache un lourd secret. En 1996, Van survit à ses graves blessures après avoir été attaquée par une meute de loups. Taïssa et ses acolytes décident de la ramener au chalet afin de lui prodiguer des soins. Jackie fait une révélation à Travis qui l'incite à mettre un terme à sa relation avec Natalie.

**Pékin express**



Lors de septième étape, les binômes vont parcourir la Jordanie et découvrir, entre autres, l'extraordinaire ville troglodyte de Pétra, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils devront se plier à des défis saugrenus sur les rives de la Mer Morte. Cette mer intérieure est le point émergé le plus bas de la surface du globe. L'eau y est tellement salée que les corps et les objets y flottent sans effort. Les équipes participeront également à un pop-up géant. Mais au fur et à mesure que l'aventure avance, la concurrence est de plus en plus rude et certaines rivalités se font jour.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2505

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

						8	9					8	3							5	7	
			9	5			2							3								
8			7										9			6				8		
				1									3	6	5							
1						4															9	
4	6	3					9							8	7	1	3					5
		3			4	9							4		2	6				5		
		9		1					7		6		1		9		3					2
			2	6					3		8	7	6									
							2													9		
							3				1	5										
							1				7	4								6		
		8			9								2			3		1			9	2
			7	6								6				4	2					
	7	3		5									5				4				6	
		1													1	8				6	7	
6			4	5	8										9					1		4
							1								7	3						
															6					9	7	
8																						
4	9	2	6														4			5		
7																						



«Ce que le temps apporte d'expérience ne aut pas ce qu'il emporte d'illusions»  
Jules Petit-Senn

### Mots croisés n°2505

- Horizontalement :**
- 1 - Sultane à belle imagination
  - 2 - Parfumeras agréablement
  - 3 - Sorbier cultivé - Terrains découverts à marée basse
  - 4 - Flétrir - Thésaurisa
  - 5 - Figure sur la glace - Grande feuveur
  - 6 - Hermétique - Elu proche de Lourdes
  - 7 - C'est pareil mais très réduit - Vétille - Pas les autres
  - 8 - Dans le fond, c'est un système d'écoute - Peser la caisse vide
  - 9 - Installes un bon soutien - Rare
  - 10 - Revient à la hauteur - Réseau mondial
- Verticalement :**
- A - Détacher du profane
  - B - Gibet - Equipa
  - C - Troupes indisciplinées - Pianiste bitteroïis
  - D - Brouillerait
  - E - Ne pas apprécier du tout - Utiliser le produit de ses ouvrières
  - F - Quart d'an - Cantine à vache - Sigle de société
  - G - Feraient preuve d'humour
  - H - Brillant exécutant - Endosse - Cri de maladroït
  - I - Adeptes dévoués
  - J - Use le relief - Il s'illumine dans la pub
  - K - Faux plafond - Erreur ridicule
  - L - Passés pour voir - Extraterrestre abonné au téléphone

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													





## CYCLISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES ÉLITE) Médaille de bronze pour les Algériens

La sélection algérienne de cyclisme élite messieurs a remporté la médaille de bronze du contre-la-montre par équipes, mercredi à Sharm El Sheikh (Egypte), pour le compte de la première journée du championnat d'Afrique sur route (22-26 mars).

La sélection algérienne, composée des cyclistes: Hamza Mansouri, Azzedine Lagab, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Islam Mansouri, a parcouru les 42 km de course en 52m 20sec.

La médaille d'or de l'épreuve a été décrochée par les cyclistes érythréens qui ont terminé la course dans le temps de 52m10sec, devant leurs homologues sud-africains (52m16sec), médaillés d'argent.

Un peu plus tôt, la sélection algérienne juniors garçons, composée de Mohamed Medjaji, Abderrahmane Kessir, Ryad Bakhti et Oussama Khellaf, a décroché la médaille d'argent du contre-la-montre par



équipes, long de 21 kilomètres. La médaille d'or est revenue au quatuor érythréen avec le temps de 26m 48sec, alors que l'Egypte a

décroché le bronze (27m 56sec). La sélection nationale prend part au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh avec un effectif de

12 cyclistes, comportant six (seniors/messieurs), cinq juniors (messieurs) et une dame. Les seniors sont: Azzedine Lagab, Hamza Ammari, Islam Mansouri, Ayoub Sahiri, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Mohamed Amine Nehari, sous la direction du coach Hamza Hakim.

Cernant le groupe des juniors, il se compose d'Oussama Khellaf, Ryad Bakhti, Mohamed Medjaji, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir, sous la direction du coach Elyès Laroui, alors que la jeune Nesrine Houili est l'unique représentante féminine dans le groupe.

## La sélection algérienne de cyclisme juniors a remporté la médaille d'argent

La sélection algérienne de cyclisme juniors a remporté la médaille d'argent du contre-la-montre par équipes messieurs, mercredi à Sharm El Sheikh (Egypte), dans le cadre de la première journée du championnat d'Afrique sur route (22-26 mars). La sélection algérienne composée de Mohamed Medjaji, Abderrahmane Kessir, Ryad Bakhti et Oussama Khellaf a terminé la course longue de 21 kilomètres, à la deuxième place avec le temps de 27m 06sec. La médaille d'or est revenue au quatuor érythréen avec le temps de 26m 48sec, alors que l'Egypte a décroché le bronze (27m 56sec). "La parcours a été divisé en deux phases de 10,5 km où nous avons bien débuté notre course, en occupant la première place, mais la deuxième phase a vu le retour des cyclistes érythréens qui ont décroché l'or. J'aurais voulu garder la médaille d'or remportée lors de la précédente édition. La journée de jeudi sera consacrée au contre-la-montre individuel avec la participation des cyclistes Oussama Khellaf et Kessir Abderrahmane.", a déclaré Lyes Laroui, entraîneur de la sélection



algérienne juniors. Les cyclistes algériens Hamza Yacine, Nassim Saïdi et Hamza Mansouri ont rejoint la sélection nationale lundi soir en Egypte, en provenance des Emirats arabes unis, pour prendre part aux Championnats d'Afrique sur route. La sélection nationale avait embarqué samedi dernier pour l'Egypte, avec un effectif de 12 cyclistes, comportant six (seniors/messieurs), cinq juniors (messieurs) et une dame. Les seniors partis d'Alger sont Azzedine Lagab, Hamza Ammari, Islam Mansouri, Ayoub Sahiri, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et

Mohamed Amine Nehari, sous la direction du coach Hamza Hakim. Concernant le groupe des juniors, il se compose d'Oussama Khellaf, Ryad Bakhti, Mohamed Medjaji, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir, sous la direction du coach Elyès Laroui, alors que la jeune Nesrine Houili est l'unique représentante féminine dans le groupe. Les Championnats d'Afrique 2022 de cyclisme sur route sont prévus du 22 au 26 mars courant, sur les rives de la station balnéaire Sharm El Sheikh, en présence de quinze nations.

## HANDBALL - ÉQUIPE NATIONALE Le Sept national en stage «probablement» à l'étranger en avril



Le président du comité directeur de la Fédération algérienne de handball (FAHB) Abdelkrim Bendjemil, a indiqué mardi que l'équipe nationale effectuera un stage "probablement" à l'étranger en avril prochain, en vue des prochaines échéances. "Notre programme de préparation est établi selon le calendrier de la Fédération internationale (IHF), d'autant que la majorité des joueurs évoluent à l'étranger.

Le prochain rassemblement aura lieu en avril prochain probablement à l'étranger, avec au menu des matchs amicaux. Le lieu n'a pas encore été désigné, tout se décidera dans les prochains jours", a indiqué à l'APS Bendjemil. Le Sept national a bouclé dimanche son premier stage de dix jours, sous la houlette du nouveau sélectionneur Rabah Gherbi, désigné en février en remplacement du Français Alain Portes, dont le contrat n'a pas été prolongé. "Le stage de l'équipe nationale sous de l'ère Gherbi s'est très bien passé. L'ensemble des joueurs convoqués ont répondu présents. C'était l'occasion pour eux d'avoir une prise de contact avec le nouveau staff. Je tiens à préciser que nous avons décidé d'instaurer le huis clos pour à l'équipe nationale de travailler dans la sérénité. Ce n'était nullement un boycott de la presse, loin de là", a-t-il précisé. Appelé à expliquer le choix Gherbi, Abdelkrim Bendjemil, n'a pas tari d'éloges sur cet ancien international, estimant avoir fait "le bon choix". "Son passé de handballeur plaide en sa faveur, lui qui a remporté la Ligue des champions d'Europe avec Montpellier (France).

Il avait déjà été sélectionneur des U21. Nous avons pensé à lui pour diriger le Sept national et apporter du sang nouveau. Il connaît la majorité des joueurs, ce qui lui a facilité ses premiers pas en sélection. Il y a eu un consensus au sein de la Fédération concernant la désignation de Gherbi à la tête de l'équipe nationale. Je pense que nous avons fait le bon choix".

### «Jouer les premiers rôles aux JM d'Oran»

Le président du comité directeur de la FAHB est revenu sur le prochain objectif des "Verts", à savoir le tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 prévus à Oran (25 juin-6 juillet). "Nous allons aborder ces JM avec l'intention de jouer les premiers rôles, mais ce sera en même temps une étape préparatoire en vue de la CAN-2021, qui reste notre principal objectif, d'autant qu'elle sera qualificative aux Mondiaux 2023".

La Confédération africaine de handball (CAHB) a décidé de reprogrammer la 25e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (seniors messieurs) du 11 au 18 juillet au Maroc au lieu du 22 juin au 2 juillet, en raison du chevauchement des dates avec les JM.

"Je suis soulagé suite à la décision de la CAHB de décaler la CAN-2022, dont les dates chevauchaient avec celles du tournoi des Jeux méditerranéens JM d'Oran. Nous étions dans une situation ambiguë, on ne savait pas quelle sélection alignée aux JM : les espoirs ou les U21. Maintenant, c'est plus clair, l'Algérie sera présente au rendez-vous méditerranéen avec l'équipe A", a-t-il indiqué. Pour rappel, l'équipe nationale est inactive depuis mars 2021, date à laquelle elle avait pris part au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques JO-2020 (reportés à 2021) à Berlin, soldés par trois défaites : devant l'Allemagne (26-34), la Slovénie (28-36), et la Suède (25-36).

## AVIRON - CANOË KAYAK

### La sélection algérienne en stage bloqué à Jijel

La sélection algérienne (messieurs/dames) de Canoë Kayak a entamé mardi un regroupement de 10 jours au barrage de Kissir, dans la wilaya de Jijel, en vue des prochaines échéances internationales, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FASACK). «La sélection nationale de Canoë Kayak se compose de 13 athlètes (8 messieurs et cinq dames) et leur stage se prolongera jusqu'au premier avril prochain a-t-on encore détaillé de même source. Les huit athlètes messieurs sont : Derdani Hadj Khalifa (IRCA), Ibrahim

Guendouz (Hippone Sub), Ali Merzougui (ASKM), Ayoub Haïdra (SNA), Rami Sadjji (SNA), Abdelhamid Djellouli (EM), Chouchaoui Badr-Eddine (SNA) et Sid Ali Belaidia (ANA). Chez les dames, le choix s'est porté sur Ghada Boudraâ (Hippone Sub), Anfel Arabi (ASKM), Halla Bouzid (SNA), Malak Naceur (SNA) et Amira Kherris (JAACK). Parmi les importantes échéances internationales que prépare la sélection nationale les Jeux africains de la jeunesse (JAJ), les Championnats arabes et les Championnats d'Afrique de Canoë Kayak.

## NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL INTERCLUBS - OPEN Les épreuves vendredi et samedi à Alger

La Fédération algérienne de natation (FAN) organise vendredi et samedi à la piscine du 1 mai à Alger le championnat national interclubs -Open-, indiquant mercredi un

communiqué de l'instance fédérale. Cette compétition qui enregistre la participation de 403 nageurs (253 garçons et 150 filles) entre dans le cadre du calendrier national

des compétitions pour l'exercice 2021-2022, précise la FAN. Encadrés par 102 techniciens affiliés à l'instance fédérale, ce rendez-vous national verra également la participa-

tion de 29 clubs représentant 11 ligues. Les épreuves matinales débutent à 9h00, alors que celles de l'après-midi sont prévues à partir de 17h00.

APS



# MONDIAL 2022 (BARRAGE) CAMEROUN - ALGÉRIE

## Les "Verts" pour prendre une option sur la qualification

La sélection algérienne de football tentera de prendre une option dans la course à la qualification à la Coupe du monde 2022 au Qatar, à l'occasion du match en déplacement face au Cameroun, vendredi au stade de Japoma (18h00) à Douala, comptant pour les barrages (aller).

Une ultime étape donc dans une échec sur laquelle tout un peuple mise pour renouer avec le gotha mondial, après l'absence remarquée de l'Algérie lors du dernier Mondial 2018 disputé en Russie.

Outre l'objectif majeur de se qualifier à la plus grande messe du football mondial, l'équipe nationale va chercher à relever la tête à Douala, lieu qui a vu les "Verts" tomber de si haut deux mois plus tôt, en se faisant éliminer sans gloire dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun.

Avec un triste bilan de deux défaites et un match nul, les Algériens avaient quitté la compétition la tête basse, et auront à cœur cette fois-ci de réhabiliter leur image dès cette première manche face au Cameroun, troisième à la CAN-2021.

"Les joueurs ont une grande envie d'aller à la Coupe du monde, on ressent qu'il s'agit d'un événement particulier, qui nécessite des mesures particulières.

Pour certains, c'est la dernière possibilité de jouer une Coupe du monde. Nous devons tout donner pour aller au Mondial. Les joueurs ont la détermination pour bien faire. Le Cameroun a beaucoup de joueurs qui peuvent être dan-

gereux, mais je ne vois pas l'intérêt de rentrer trop dans le détail de leur équipe", a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi, lors de la dernière conférence de presse tenue dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa.

En vue de cette double confrontation face au Cameroun, Belmadi a retenu 24 joueurs, dont l'attaquant d'Al-Wakrah SC (Qatar) Mohamed Benyettou et le défenseur de l'ES Sahel (Tunisie) Youcef Laouafi, convoqués pour la première fois.

Il y a eu le retour de certains joueurs tels qu'Adlène Guedioura (Burton Albion/ Angleterre) ou encore Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), absents de la CAN-2021.

### Vaincre le signe indien

Pour se préparer sereinement cette première manche cruciale, les "Verts" ont choisi la capitale équato-guinéenne Malabo pour effectuer un stage bloqué de trois jours, au cours duquel Belmadi va concocter son plan de bataille qu'il compte mettre en place face aux "Lions indomptables".

De ce fait, Belmadi compte apporter des réajustements tactiques, par rapport aux trois matchs disputés à la CAN-2021, qui ont fait surgir des lacunes, dont l'urgence est de remédier pour décrocher un bon résultat à Douala.



De son côté, le Cameroun sera amoindri par l'absence deux joueurs clés évoluant au milieu de terrain : Moumi Ngamaleu (Young Boys/Suisse) et André-Frank Zambo Anguissa (Naples/ Italie), blessés, remplacés respectivement par Souaibou Marou (Coton Sport/ Cameroun) et Arnaud Djoum (Apollon Limassol/ Chypre).

Les coéquipiers de l'attaquant Vincent Aboubakar, sous la houlette du nouveau sélectionneur Rigobert Song, bénéficieront des avantages du terrain et du public, et auront à cœur de l'emporter sur un score sécurisant, avant de se rendre au chaudron du Chahid

Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du match retour fixé au mardi 29 mars (20h30).

Sur le plan des statistiques, l'Algérie n'avait jamais battu le Ca-

meroun en match officiel. En sept rencontres, les Camerounais comptent quatre victoires alors que trois matchs s'étaient soldés par des nuls.

Ce sera ainsi une belle occasion pour les "Verts" de vaincre le signe indien et faire un pas vers le Mondial qatari.

Ce match aller sera dirigé par l'arbitre botswanaï Joshua Bondo, assisté du Tchadien Issa Yaya (1er assistant) et du Mozambicain Arsenio Chadreque Maringule (2ème assistant).

Le quatrième arbitre sera le Seychellois Bernard Hensel Camille, alors que le commissaire au match sera le Congolais Jean Médard Kossa.

Le duo de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndr) est composé des deux Espagnols, Aléjandro José Hernandez (arbitre principal) et José Luis Munuera Montero.

### Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Cameroun vendredi à Douala

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter le Cameroun vendredi (18h00) à Douala, pour le compte des Barrages (aller) qualificatifs au Mondial-2022 de football prévu au Qatar:

#### 20 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021)

Algérie - Côte d'Ivoire 1-3  
Buts: Bendebka (74e).

#### 15 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021)

Algérie - Guinée équatoriale 0-1

#### 11 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021)

Algérie - Sierra Leone 0-0

#### 5 janvier 2022 ) Doha (amicale):

Algérie - Ghana 3-0

Buts: Ounas (8e), Jonathan Mensah (csc 74e), Slimani (79e).

#### 16 novembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Burkina Faso 2-2

Buts: Mahrez (21e), Feghouli (67e)

#### 12 novembre 2021 au Caire (Mondial-2022/Qualifications):

Djibouti - Algérie 0-4

Buts: Belaili (29e), Ben Rahma (40e), Feghouli (42e), Slimani (87e)

#### 12 octobre 2021 à Niamey (Mondial-2022/Qualifications):

Niger - Algérie 0-4

Buts: Mahrez (20e), Mandi (27e), Bennacer (47e), Bounedjah (54e)

#### 8 octobre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Niger 6-1

Buts: Mahrez (27e, 59e s.p.), Yousof Oumarou (47e, c.s.c.), Souleymane Zakari (70e, c.s.c), Slimani (76e, 88e)

#### 7 septembre 2021 à Marrakech, Maroc (Mondial-2022/Qualifications):

Burkina Faso - Algérie 1-1

But: Feghouli (18e)

#### 2 septembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Djibouti 8-0

Buts: Slimani (5e, 24e s.p., 46e et 53e), Bensebaini (26e), Bounedjah (38e s.p.), Mahrez (66e), Zerrouki (68e)

**Bilan en 10 matchs :** 5 victoires, 3 nuls, 2 défaites

**Buts marqués :** 29 / **Buts encaissés :** 8

**Buteurs :** Slimani (7), Mahrez (5), Bounedjah (3), Feghouli (3), Ounas (1), Mandi (1), Bensebaini (1), Zerrouki (1), Bennacer (1), Y. Oumarou (c.s.c), S. Zakari (c.s.c), Benrahma (1), Belaili (1), J.Mensah (c.s.c), Bendebka .

## Les Verts peaufinent leur préparation à Malabo

La sélection algérienne de football a effectué mardi deux séances d'entraînement à El Estadio de Malabo en Guinée-équatoriale, en vue du match-aller face à son homologue camerounaise, pour le compte des barrages de la Coupe du monde 2022 au Qatar 2022, prévu vendredi au stade de Japoma à Douala (18h00, heure algérienne).

Les coéquipiers des revenants Belfodil et Guedioura ont entamé leur séance de l'après-midi à 18h20 sous les projecteurs, par le rituel exercice de jonglerie avant d'aborder quelques ateliers en trois groupes distincts.

Par la suite, le sélectionneur national a rassemblé ses joueurs dans le rond central pour donner quelques consignes et distribuer les chasubles pour composer les deux équipes qui vont s'adonner à un jeu d'opposition durant plus d'une heure de temps, au cours duquel, le coach procéda à des changements, des remplacements

et à des ajustements par rapport à des situations de jeu.

Cette mise en place tactique s'est déroulée sur de bonnes bases, avec une totale implication des joueurs jusqu'à la fin de la séance sifflée à 20h30, après un travail de finition devant les buts.

Le programme des Verts pour mercredi 23 mars 2022 :

De 9h30 à 11h30 : Tests PCR anti-Covid-19.

11h40 : Marche.

12h00 : Séance vidéo.

17h00 : 2ème séance vidéo.

18h00 : Séance d'entraînement.

### Le programme

Programme des rencontres de la première manche des barrages (Zone Afrique) qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévues vendredi (heures algériennes) :

**Stade des martyrs (Kinshasa) :** RD Congo - Maroc 16h00

**Stade Japoma (Douala) :** Cameroun - Algérie 18h00

**Stade 26 mars (Bamako) :** Mali - Tunisie 18h00

**Stade international du Caire :** Egypte - Sénégal 20h30

**Baba Yara Stadium :** Ghana - Nigeria 20h30

#### Retour (Mardi 29 mars)

**National Stadium Abuja :** Nigeria - Ghana 18h00

**Stade Olympique Diarniadio :** Sénégal - Egypte 18h00

**Stade Mustapha-Tchaker (Blida) :** Algérie - Cameroun 20h30

**Stade Rades :** Tunisie - Mali 20h30

**Stade Mohamed V (Casablanca) :** Maroc - RD Congo 20h30.

## Publication de la procédure du tirage au sort final (Fifa)

La Fédération internationale de football a publié mardi la procédure du tirage au sort final de la Coupe du monde 2022, prévu le 1er avril à 19h00 (heure locale, 17h00 algérienne), au Centre des expositions de Doha (Qatar), a annoncé l'instance faitière.

En vertu de la procédure approuvée par la Commission d'Organisation des Compétitions de la FIFA, les 28 équipes déjà qualifiées seront réparties selon des critères sportifs dans des chapeaux numérotés de 1 à 4 sur la base de l'édiction du Classement mondial de la FIFA qui paraîtra le 31 mars 2022, à la fin de la fenêtre internationale de mars.

En sa qualité de pays hôte, le Qatar sera tête de série (position A1) dans le chapeau n 1, où il sera rejoint par les sept équipes qualifiées les mieux placées dans le Classement mondial.

Les huit équipes suivantes dans l'ordre du classement (équipes 8 à 15) seront versées dans le chapeau n 2 et les équipes 16 à 23 rejoindront le chapeau n 3.

Enfin, le chapeau n 4 comportera les équipes 24 à 28 ainsi que les deux équipes "à déterminer" correspondant aux vainqueurs des barrages intercontinentaux et l'équipe "à déterminer" correspondant au vainqueur du dernier barrage de l'UEFA.

Les barrages intercontinentaux sont prévus les 13 et 14 juin au Qatar.

Le représentant de l'AFC sera opposé à celui de la CONMEBOL et le représentant de la Concacaf affrontera celui de l'OFC, conformément au tirage au sort effectué le 26 novembre 2021.

La dernière formation issue des barrages de l'UEFA sera elle aussi connue au cours de la fenêtre internationale de mai-juin, comme l'a décidé le Bureau de la Commission d'Organisation des Compétitions de la FIFA le 8 mars dernier.

Le tirage au sort commencera par le chapeau n 1 et se terminera

par le chapeau n 4. Chaque chapeau devra être complètement vidé avant de passer au suivant.

Conformément à la procédure habituelle, une boule sera tirée au sort à partir d'un chapeau des équipes, puis une autre boule sera tirée à partir d'un chapeau des groupes, ce qui déterminera la position de l'équipe concernée dans son groupe.

Les équipes d'une même confédération ne pourront être placées dans un même groupe - à l'exception de l'UEFA, qui comptera 13 représentants.

Ainsi, cinq des huit groupes compteront deux représentants européens. La phase de groupes

de la Coupe du Monde 2022 s'étalera sur 12 jours, avec quatre matches par jour.

Les équipes bénéficieront d'un temps de repos optim al entre leurs rencontres tandis que les supporters profiteront d'un calendrier des plus alléchants puisqu'ils auront la possibilité d'assister à deux matches par jour durant cette phase.

Ainsi, si le tirage au sort final déterminera les affiches de la phase de groupes, le calendrier des matches définitif ne sera connu que lorsqu'un stade et un horaire de coup d'envoi auront été assignés à chaque rencontre.

## LIGUE 1 (18E JOUEUR/ MISE À JOUR) Le HBCL bat l'ESS (1-0) et s'éloigne de la zone de relégation

Le HB Cloughoum-Laïd s'est imposé mardi à domicile face à l'ES Sétif 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé au stade du 11-décembre 1960, comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par Fouad Haddad (83e). Le HBCL réalise une excellente opération dans l'optique du maintien, en alignant une deuxième victoire de rang, après celle décrochée vendredi à domicile face à l'UB Biskra (3-1).

Avec ce succès, le promu rejoint le MC Oran à la 13e place au classement avec 23 points chacun, soit à cinq longueurs du quatrième reléguable le NA Hussein-Dey (15e, 18 pts).

Le HBCL compte un autre match en retard à disputer en déplacement face à la JS Saoura (21e journée). De son côté, l'ESS, requinquée de sa qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions, concède un coup d'arrêt, après avoir aligné quatre matchs



sans défaite, toutes compétitions confondues.

Les rencontres de mise à jour se poursuivront mercredi avec le choc algérois entre le leader le CR Belouizdad (1e, 42 pts) et son dauphin le MC Alger (2e, 40 pts), au

stade du 20-août 1955 (14h00), comptant pour la 18e journée. Le dernier match mettra aux prises jeudi au stade du 20-août 1955 de Béchar (17h00) la JS Saoura à l'US Biskra, dans le cadre de la 19e journée.

## TOURNOI DE L'UNAF (U17) 5E ET DERNIÈRE JOURNÉE L'Algérie boucle le tournoi par une défaite face à la Tunisie (0-3)

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée mardi face à son homologue tunisienne 0-3 (mi-temps : 0-2), en match disputé au stade Omar Benrabah à Dar El-Beïda (Alger), comptant pour la 5e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

Les Tunisiens ont pris les devants en première période en marquant deux buts, coup sur coup, grâce à Yacine Benabdallah (26e) et Rayane Rebiaâ (29e) sur penalty.

En seconde mi-temps, la Tunisie a anéanti les espoirs des "Verts" de revenir dans le match en inscrivant le troisième but par Yacine Boukhris (59e).

L'équipe nationale, dirigée sur le banc par Arezki Remane, a raté complètement sa participation dans cette compétition, en réalisant un triste bilan d'une seule victoire face à la Libye (1-0), un nul devant le Maroc (0-0), et deux

défaites devant l'Egypte (1-0) et la Tunisie (3-0). Un peu plus tôt dans la journée, le Maroc a clôturé sa participation en battant la Libye (2-0), grâce à des réalisations signées Seïfeddine Chlghamou (30e) et Aymen Nair (68e).

Le titre est revenu à l'Egypte, qui a réalisé un parcours sans faute, en alignant quatre victoires en autant de matchs.

Les "Pharaons" ont entamé la compétition en dominant la Tunisie (3-2), avant de battre tour à tour la Libye (4-0), le Maroc (1-0), et l'Algérie (1-0).

Au classement final, l'Egypte a terminé largement en tête avec 12 points, devant le Maroc (7 pts), la Tunisie (6 pts), et l'Algérie (4 pts), alors que la Libye ferme la marche avec 0 point.

La compétition s'est jouée en mini-championnat, dont les rencontres ont duré 80 minutes. Le premier au classement a été déclaré champion.

## LIGUE 2 La fin du championnat le 21 mai

Le championnat d'Algérie de Ligue 2 de football saison 2021-2022 prendra fin le 21 mai prochain, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA) mardi sur son site officiel.

"Le Bureau exécutif a décidé que les compétitions seniors et jeunes qui comptent huit journées à disputer, s'achèveront le 21 mai prochain.

Par ailleurs les journées programmées à la fin du mois de mars ont été remaniées afin d'éviter que cela coïncide avec le

1er jour du Ramadhan." indiqué un communiqué de la LNFA.

Le bureau de ligue qui a tenu lundi une réunion ordinaire à Annaba, a passé en revue le calendrier de fin de saison qui "constitue une phase décisive et sensible, marquée par l'organisation de nombreux matchs à enjeu pour l'accession ou pour la relégation".

Tout en félicitant les bonnes conditions dans lesquelles se sont déroulées les rencontres des journées précédentes, le

Bureau a insisté sur la nécessité de poursuivre avec la même rigueur le volet organisationnel afin de boucler la compétition dans des circonstances adéquates.

A l'issue de la 22e journée de Ligue 2, le CR Temouchent et le MC El Bayadh se partagent la tête du groupe Centre-Ouest avec 49 points, tandis que l'USM Khenchela avec 47 points est leader du groupe Centre-Est.

Le leader de chaque groupe accéderont en Ligue 1 en fin saison.

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2022 NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

**Projet : Réalisation D'un Collège type B6 au niveau du site 1316 logements LPL pos 04 chorfa A**

**La Commune De Berrouaghia - Wilaya de Médéa  
Partie Ferme : « Bloc Enseignement et Administration + Bloc des Sanitaires + bache a eau + chaufferie + chauffage + auditorium + VRD »**

**Partie Conditionnelle : Bloc Logements de fonction**

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

**1. Capacité professionnelle :** certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus en Bâtiment comme activité principale ou six (06) hydraulique ou travaux publics (en cours de validité).

**2. Capacité financière :** Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé durant les Cinq (05) années (2015-2016-2017-2018-2019) supérieur ou égale à 300.000.000.00 DA et le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts.

**3. Capacité technique : - Moyens humains : ayant au moins :**

- Ingénieur en Génie Civil ou bien MASTER en génie civil  
- DEUA, ou bien Technicien Supérieur ou bien licencié en bâtiment

**- Moyens matériels : ayant au moins :**

- 02 Camions de 10 T ou plus.

- 02 Engin de terrassement : Chargeur ou bien retro-chargeur

**- Référence professionnelles :** Ayant Réalisé déjà (01) un projet similaire (catégorie C et plus) durant les trois années (2018-2019-2020).

4. Le délai de réalisation ne peut pas dépasser les (huit) 08 mois pour partie ferme et les (six) 06 mois pour partie Conditionnelle.

**\* Plan de charge :**

5. Les entreprises ayant un plan de charge en cours (d'un projet catégorie C et plus avec la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa Ne peuvent pas participer à cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

**Cas de soumission en groupement :** Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané des entreprises, Le chef de file considère comme membre du groupement doit répondre obligatoirement à critères d'éligibilité (l'ensemble des capacités exigées: professionnelle, financière et technique) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -**

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

**a) Le dossier de candidature contient :** les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 06).

**b) L'offre technique comprend :** les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 06).

**c) L'offre financière comprendra :** les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 07).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 10 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.30h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2022

**Projet : Réalisation D'un Collège type B6 au niveau du site 1316 logements LPL pos 04 chorfa**

**A La Commune De Berrouaghia - wilaya de Médéa**

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES »**

**Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics  
Cité 24 Février Teniet El Hadjer - Médéa -**

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14,00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

**Roman Abramovich veut déjà acheter un nouveau club**

Après avoir quitté la présidence de Chelsea et annoncé la mise en vente de son club, Roman Abramovich (55 ans) ne compte pas dire adieu au monde du football. Et si une récente enquête l'a accablé et que le gouvernement britannique le considère comme persona non grata depuis le début de la guerre menée par la Russie en Ukraine, l'oligarque continue ses affaires. Alors que L'Eclipse, l'un de ses deux bateaux, un yacht immense vient d'accoster en Turquie, le milliardaire pourrait s'établir un peu plus de l'autre côté du Bosphore.



**Manchester United pense à Julen Lopetegui**

Le FC Séville a réalisé une première partie de saison de très haut niveau. Les observateurs de la Liga voyaient même les hommes de Julen Lopetegui se battre pour le titre jusqu'à la fin de saison. Cependant la deuxième partie d'exercice n'a pas été aussi bonne pour les Sévillans. Bien qu'invaincus en championnat depuis la défaite face au Real fin novembre, ils ont laissé échapper de nombreux points puisque 7 de leurs 9 derniers matchs de championnats se sont soldés par des nuls.

Egalement éliminé de l'Europa League par West Ham, la situation pourrait se compliquer pour Lopetegui, même s'il n'est pour le moment pas menacé. Au contraire, il pourrait même avoir une offre pour entraîner en Premier League. Effectivement, même s'il n'est pas le favori, l'Espagnol figure sur la short-list de Manchester United pour son poste de manager. En concurrence avec Mauricio Pochettino, Erik ten Haag, et même Luis Enrique selon Marca, l'ancien entraîneur du Real Madrid, en fin de contrat en 2024 en Andalousie, aura peut-être un choix à faire dans quelques mois.

**REAL MADRID Carlo Ancelotti n'est pas inquiet**

La défaite au Santiago Bernabéu face au FC Barcelone a laissé des traces, mais elle n'a pas totalement entamé la confiance du Real Madrid. Selon les informations de nos confrères espagnols de Fichajes, Carlo Ancelotti est très tranquille et considère que ce revers n'empêchera pas son équipe de remporter la Liga en fin de saison, après avoir déjà décroché la Supercoupe d'Espagne en janvier.

L'Italien, malgré les premières rumeurs au sujet de son avenir, ne se sent pas inquiet et se voit même démarrer la saison prochaine sur le banc menue. Son groupe et lui attendent le quart de finale de Ligue des Champions contre Chelsea de pied ferme pour tenter de prendre leur revanche sur les Blues, qui les avaient éliminés en demi-finale de C1 la saison passée.

**Olivier Giroud encense Zlatan Ibrahimovic**

Arrivé cet été à Milan dans un rôle annoncé de doublure de Zlatan Ibrahimovic (40 ans), Olivier Giroud (35 ans) a réussi à montrer ses qualités et profité des blessures du Suédois pour se rendre très important pour le club lombard. Devoir se battre pour sa place, c'est devenu une habitude pour lui : «la concurrence m'a toujours boosté. Que ce soit en club ou en sélection, elle est nécessaire. Elle tire vers le haut. Après, le coach établit une certaine hiérarchie. On se doit de la respecter.»

S'il semble avoir pris le dessus sur son partenaire dans la hiérarchie, il n'oublie cependant pas le rôle important que tient l'ancien joueur du PSG dans le vestiaire milanais, comme il le confiait à L'Equipe : «cette situation avec Zlatan au Milan est une chance. C'est ce qui nous pousse à nous surpasser. Il est comme un grand frère dans le vestiaire car il pousse à repousser encore plus loin l'exigence. C'est bien pour tout le monde d'avoir ce genre de concurrence et de personnalité dans une équipe.»



**L'AC Milan ne lâche pas Noa Lang**

Dans la course pour signer Renato Sanches (24 ans, Lille), Sven Botman (22 ans, Lille) ou encore Divock Origi (26 ans, Liverpool), l'AC Milan vise aussi Noa Lang. L'ailier gauche de 22 ans réalise une saison solide avec le Club Bruges (8 buts et 13 offrandes en 40 matches) et le club lombard aimerait bien le recruter pour se renforcer. Ainsi, selon la Gazzetta dello Sport, les discussions ont déjà débuté entre les Rossoneri et le joueur. Alors que l'opération pourrait se conclure pour 20 millions d'euros. En difficulté depuis le début de l'année 2022, le jeune Néerlandais pourrait donner un nouvel élan à sa carrière en Italie.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-PORTUGAL

### Le Président de la République reçoit le ministre d'Etat et des Affaires étrangères du Portugal

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, le ministre d'Etat et des Affaires étrangères du Portugal, Augusto Santos Silva, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

«Ont assisté à cette audience, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz



Khellaf et le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mohamed El Amine Bencherif», précise-t-on de même source.

## ALGÉRIE-ETATS UNIS

### Transition énergétique : le potentiel de l'Algérie dans les ENR présenté à Alger

Les potentialités de l'Algérie en termes d'énergies renouvelables et la nécessité de développer des partenariats étrangers selon le principe gagnant-gagnant pour bien exploiter ce potentiel, ont été au centre de la 2<sup>ème</sup> journée du 1<sup>er</sup> Forum algéro-américain sur l'économie verte, ouvert mardi à Alger.

Intervenants lors de cette rencontre de trois jours, des experts ont estimé qu'un partenariat "mutuellement bénéfique" entre l'Algérie et les Etats Unis, entre autres, permettrait à l'Algérie de réussir sa stratégie de transition énergétique et d'atteindre les objectifs tracés à l'horizon 2035.

L'objectif à travers cette stratégie est d'assurer la sécurité énergétique et répondre aux besoins du marché local et international dans une approche de développement durable, a-t-on encore souligné lors de cette rencontre qui a regroupé des experts, des responsables d'entreprises algériennes et américaines ainsi que des responsables des ministères de l'Energie et des Mines et de la Transition énergétique et des énergies renouvelables.

Dans ce sens, Kalache Billel, Directeur au niveau de la Direction Centrale Ressources Nouvelles à Sonatrach, a mis en avant le cadre ju-

ridique d'investissement "très attractif" en Algérie, en citant notamment la loi sur l'électricité qui a permis l'émergence de producteurs privés et les abattements fiscaux au profit des investisseurs. En termes d'encouragement de la production d'électricité à partir de sources renouvelables, M. Kalache a cité la règle 51/49 (relative aux investissements étrangers) "qui ne s'applique plus sur l'électricité".

Dans son exposé, le même responsable a évoqué le programme de développement des énergies renouvelables adopté par le gouvernement qui consiste à atteindre progressivement 15.000 MW à l'horizon 2035. "Le premier objectif c'est d'atteindre 1000 MW par an de production d'électricité à partir de sources renouvelables", a-t-il précisé. "Il s'agit également de développer l'auto consommation en énergies renouvelables en kits solaires individuels avec ou sans injection sur le réseau, l'électrification des zones isolées à partir de kits solaires individuels ou une production centralisée avec micro réseau", a-t-il ajouté.

Il a également fait savoir que la feuille de route sur les énergies renouvelables s'articule essentiellement sur la récupération de l'énergie

solaire et le développement de nouveau vecteur d'énergie ainsi que le développement de l'expertise sur l'évaluation du potentiel national.

Pour sa part, le Directeur des énergies nouvelles et renouvelables au ministère de l'Energie et des Mines, Fouzi Benzaid, a mis en exergue les atouts de l'Algérie qui lui permette de percer dans ce créneau. A ce titre, il a tenu à rappeler que le pays disposait d'un important potentiel de ressources renouvelables, notamment solaire avec un rayonnement allant de 3 KWh/mètres carrés /an au nord et 5,5KWh/mètres carrés /an au sud, avec une durée d'ensoleillement de 2000 à 4000 heures/an.

Par ailleurs, il a souligné la détermination des pouvoirs publics à valoriser ce potentiel à travers des mesures incitatives en direction des investisseurs et des utilisateurs.

A ce propos, il a assuré la disponibilité et la mise à disposition d'assiettes de terrain au profit des investisseurs pour la réalisation de centrales d'énergies renouvelables.

Toujours dans le cadre des mesures d'appui aux investisseurs et utilisateurs des ER, M. Benzaid, a cité le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et les éner-

gies renouvelables et de la cogénération, qui a été créé pour financer les surcoûts induits par la production de l'électricité, notamment à partir du solaire.

Pour leur part, les chefs d'entreprises américaines présentes à cette rencontre ont manifesté leur intérêt à tisser des relations de partenariat gagnant-gagnant.

Saluant les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le domaine des énergies propres et le développement durable, ils ont considéré que l'Algérie était l'un des rares pays à l'échelle africaine à œuvrer pour le développement de son potentiel énergétique. Deuxième pays dans la région MENA en termes de population, la diversification de son énergies lui permettrait de faire face à la demande locale et étrangère en libérant plus de gaz pour l'exportation, a-t-on encore souligné.

Le 1<sup>er</sup> Forum algéro-américain sur l'économie verte, qui se poursuivra jeudi, a regroupé des experts, d'entreprises et d'opérateurs économiques des deux pays pour débattre de trois principaux axes environnementaux que sont le recyclage des déchets, les énergies renouvelables et l'infrastructure résiliente et l'agriculture écolo-

## DÉCÈS DU GÉNÉRAL MOULOUD BELHADJ

### Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé mercredi un message de condoléances à la famille du défunt Général Mouloud Belhadj, Directeur général de l'Etablissement de développement des industries aéronautiques, dans lequel il a affirmé que le regretté faisait partie des officiers cadres qui ont «servi l'institution militaire avec dévouement et mérite».

«J'ai appris avec une immense tristesse le décès du Général Mouloud Belhadj, Directeur général de l'Etablissement de développement des industries aéronautiques, puisse Allah lui accorder sa Sainte miséricorde», a écrit le Président Tebboune dans son message de condoléances. «En faisant nos adieux à un des officiers cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont servi l'institution militaire avec dévouement et mérite, je m'incline à vos côtés à la mémoire du défunt dont les remarquables aptitudes scientifiques et le sens élevé de l'enga-

gement et des responsabilités lui ont valu la confiance et une place de choix à la tête d'un des plus importants établissements spécialisés d'appui et de soutien à nos forces armées par les technologies modernes dans le cadre du processus de renforcement des capacités et de professionnalisation engagé par l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)», a souligné le Président de la République dans son message. «En cette douloureuse épreuve, j'adresse aux membres de la famille du défunt, à l'ensemble des officiers, soldats et personnels de l'Etablissement de développement des industries aéronautiques, ainsi qu'à tous les officiers et soldats qui l'ont connu tout au long de sa carrière professionnelle, mes sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. +A Allah nous appartenons, à lui nous retournons+», a ajouté le Président Tebboune.

### Condoléances du Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha

«Le Général Mouloud Belhadj, Directeur général de l'Etablissement de développement des industries aéronautiques, est décédé, la matinée de ce mercredi 23 mars 2022, suite à une malaise cardiaque à l'Hôpital central de l'Armée «Mohamed Seghir Nekkache», précise un communiqué du MDN. «En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée natio-

nale populaire présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve», ajoute la même source.

## DÉCÈS DES JOURNALISTES AHMED FADLI ET KAMEL GHIMOZ

### M. Bouslimani présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a adressé mercredi un message de condoléances aux familles des journalistes Ahmed Fadli de la Radio nationale, décédé à l'âge de 86 ans, et Kamel Ghimouz, chef du bureau régional du quotidien "Liberté" à Constantine, décédé à l'âge de 56 ans. "Attristé par le décès des journalistes Ahmed Fadli de la Radio nationale et Kamel Ghimouz, chef

du bureau régional du quotidien «Liberté» à Constantine, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, présente ses sincères condoléances aux familles des défunts, priant Allah Tout-Puissant de leur accorder Sa sainte miséricorde et de prêter à leurs proches patience et réconfort. (A Allah nous appartenons, à lui nous retournons)", lit-on dans le message de condoléances.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Cinq (05) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national durant la période du 16 au 22 mars en cours, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 16 au 22 mars 2022, plusieurs opérations ayant

abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», indique la même source, précisant que «dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté cinq (05) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements

combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régions militaires (RM), 23 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 09 quintaux et 92 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué du MDN, relevant que «46 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et 30 kilogrammes de la même substance et 285,461 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les

autres Régions militaires». Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf 539 individus et saisi 27 véhicules, 123 groupes électrogènes, 117 marteaux-piqueurs, 44 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des quantités d'explosifs et des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le communiqué, relevant que «17 autres individus ont été appréhendés, en leur possession 36 fusils de chasse avec 7330 cartouches, en sus de 114.490 paquets

de cigarettes et 71 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande saisis à Oum El-Bouagh 1, Ouargla, El-Mena, El-Oued, Biskra, Khenchela, Batna et In Guezzam». Dans le même contexte, «les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 50.080 litres à Tamanrasset, Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras», selon la même source, ajoutant que «135 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, In Salah, Béchar et Ouargla».